



Banque
européenne
d'investissement

La banque de l'UE

France

Synthèse par pays

ENQUÊTE BEI SUR L'INVESTISSEMENT

2020

Enquête du Groupe BEI sur l'investissement
et le financement de l'investissement 2020
Synthèse par pays

France



Banque
européenne
d'investissement

La banque de l'UE

Enquête du Groupe BEI sur l'investissement et le financement de l'investissement 2020. Synthèse par pays : France

© Banque européenne d'investissement, 2020. Tous droits réservés.

À propos de l'enquête du Groupe BEI sur l'investissement (EIBIS)

Menée depuis 2016, l'enquête du Groupe BEI sur l'investissement sonde chaque année quelques 13 500 entreprises sur leurs activités d'investissement et leurs besoins de financement connexes. Cette étude unique en son genre vise principalement les entreprises des États membres de l'Union européenne, et inclut un échantillon d'entreprises au Royaume-Uni et aux États-Unis.

L'enquête recueille des données sur les décisions d'investissements des entreprises, leurs projets d'investissements futurs, leurs sources et potentiels problèmes de financement, ainsi que les autres défis qu'elles doivent relever. Les entreprises sont également sondées sur leurs bilans et prévisions. Basé sur un échantillonnage stratifié, le sondage EIBIS est représentatif à l'échelle des 27 États membres de l'UE, du Royaume-Uni et des États-Unis, ainsi que de quatre catégories de taille d'entreprises (des microentreprises aux grandes entreprises) et de quatre grands secteurs économiques (industrie manufacturière, construction, services et infrastructures). L'enquête vise à constituer une base de données de qualité sur laquelle une analyse économique des activités d'investissements des entreprises peut s'appuyer. L'enquête EIBIS a été conçue par le département d'Analyses économiques de la BEI et est produite avec le soutien d'Ipsos MORI.

À propos de la présente publication

Cette série de rapports propose une synthèse des données collectées pour les 27 États membres de l'UE, le Royaume-Uni et les États-Unis. Ces documents ont pour objet de fournir un aperçu des données. Aux fins de ces publications, les données sont pondérées en fonction de la valeur ajoutée afin de mieux refléter la contribution des différentes entreprises à l'activité économique. Contact : eibis@eib.org.

Télécharger les conclusions de l'enquête du Groupe BEI sur l'investissement pour chaque pays de l'UE ou consulter le portail de données à l'adresse www.eib.org/eibis.

À propos du département d'Analyses économiques de la Banque européenne d'investissement

Le département d'Analyses économiques de la BEI conduit des analyses et études économiques en lien avec les activités de la Banque. La recherche produite par le département aide la Banque à mettre en œuvre ses opérations et à définir sa position, sa stratégie ainsi que ses politiques. Fort d'une équipe de 40 économistes, le département est placé sous la direction de Debora Revoltella.

Principaux contributeurs à la présente publication

Antilia Virginie and Christoph Weiss.

Clause de non-responsabilité

Les opinions exprimées dans la présente publication sont celles des auteurs et ne reflètent pas nécessairement la position de la BEI.

À propos d'Ipsos Public Affairs

Ipsos Public Affairs travaille en étroite collaboration avec des autorités nationales, des services publics locaux et le secteur des organisations à but non lucratif, ainsi qu'avec des organisations internationales et supranationales. Son personnel, composé d'environ 200 chargés d'études basés à Londres et à Bruxelles, étudie principalement des questions ayant trait aux politiques et aux services publics. Leurs travaux de recherche apportent aux décideurs et aux collectivités un précieux éclairage.

Pour plus d'informations sur les activités de la BEI, prière de consulter notre site Web, à l'adresse www.eib.org. Vous pouvez également contacter le bureau d'information de la BEI, à l'adresse info@eib.org.

Publication de la Banque européenne d'investissement. Imprimé sur du papier FSC.

print: QH-BL-12-019-FR-C
pdf: QH-BL-12-019-FR-N

ISBN 978-92-861-4809-5
ISBN 978-92-861-4810-1

DOI 10.2867/52172
DOI 10.2867/652834

Enquête EIBIS 2020

– France

PRINCIPAUX RÉSULTATS

Dynamique d'investissement

En raison de l'impact économique associé à la pandémie de COVID-19, l'investissement au deuxième trimestre 2020 a chuté de 23,5 % par rapport à son niveau d'avant la crise en 2019, soit une baisse plus marquée que celle observée lors de la crise financière mondiale.

En 2019, la proportion d'entreprises ayant augmenté leurs investissements a dépassé celle des entreprises ayant moins investi (correspondant à un solde positif net de 16 %). Toutefois, les prévisions d'investissement pour 2020 se révèlent bien plus négatives (-34 % dans l'ensemble) et sont en cela conformes à la moyenne de l'UE (-28 %).

Suite à la pandémie de COVID-19, près de la moitié des entreprises françaises (44 %) prévoient de réduire leurs investissements en 2020. Environ un tiers des entreprises (35 %) qui avaient prévu d'investir déclarent avoir abandonné ou reporté leurs projets en raison de la pandémie de COVID-19.

Tendances d'investissement

Environ un tiers des entreprises françaises s'attendent à ce que la pandémie entraîne une réduction permanente de l'emploi (34 %) sur le long terme, ou qu'elle ait des répercussions sur leur gamme de services ou de produits (32 %).

En moyenne, les entreprises ont consacré 55 % des investissements au remplacement des capacités au cours du dernier exercice.

Sur les six domaines d'investissement pris en compte, les machines et équipements ont concentré 49 % des investissements, devant la formation des employés (12 %) et les processus d'organisation et (ou) d'entreprise (12 %).

Besoins et priorités d'investissement

Une vaste majorité d'entreprises (79 %) estiment avoir investi un montant globalement approprié au cours des trois dernières années, ce qui correspond à la moyenne de l'UE (80 %).

Deux tiers des entreprises (67 %) déclarent qu'elles fonctionnaient à pleine capacité ou au-delà en 2019, ce qui est supérieur à la moyenne de l'UE (61 %).

Pour les trois années à venir, le remplacement des capacités est la priorité d'investissement la plus souvent citée par les entreprises en France (42 %), un pourcentage qui dépasse la moyenne de l'UE (34 %).

Activités d'innovation

Plus d'un tiers des entreprises (37 %) ont investi en vue de développer ou de mettre sur le marché de nouveaux produits, procédés ou services au cours du dernier exercice financier. La catégorie des « entreprises innovantes actives » (ayant investi dans la R-D) réunit 16 % des entreprises.

Environ la moitié des entreprises (52 %) ont adopté au moins une technologie numérique, soit un résultat inférieur à la moyenne de l'UE (63 %).

Moteurs et freins

Dans l'ensemble, les entreprises françaises ont plutôt tendance à anticiper une détérioration de leur activité au cours des douze prochains mois. Leurs prévisions sont particulièrement pessimistes concernant la conjoncture économique générale, une tendance aussi observée dans le reste de l'UE.

La grande majorité des entreprises (80%) considère l'incertitude quant à l'avenir comme un frein à l'investissement sur le long terme, un résultat dans la lignée de celui de la France dans l'enquête EIBIS 2019 (75 %) et de la moyenne de l'UE (81 %). Viennent ensuite la réglementation du marché du travail (68 %), la réglementation applicable aux entreprises (67 %) et la disponibilité de personnel qualifié (65 %).

Financement de l'investissement

Les financements externes représentent la moitié (51 %) du financement de l'investissement pour l'exercice écoulé, ce qui correspond au résultat obtenu pour la France dans l'enquête EIBIS 2019 (50 %) et demeure nettement supérieur à la moyenne de l'UE (35 %). Les prêts bancaires continuent de représenter la part la plus importante des financements externes (80 %), un résultat qui dépasse la moyenne de l'UE (59 %).

Seul 7% des entreprises indiquent qu'elles n'ont pas sollicité un financement externe en 2019 parce qu'elles étaient satisfaites de recourir à un financement interne ou qu'elles n'en avaient pas besoin. Ce pourcentage est très inférieur à la moyenne de l'UE (17 %).

Accès au financement

Les entreprises qui ont fait appel à des financements externes en 2019 sont dans l'ensemble satisfaites du financement reçu. L'élément suscitant le plus de mécontentement est le montant du financement: 3 % des entreprises déclarent recevoir un montant inadéquat. La proportion d'entreprises pouvant être considérées comme restreintes dans leurs possibilités de financements est de 4 % en 2019, ce qui est conforme à la moyenne de l'UE (6 %).

Efficacité énergétique

La majorité des entreprises (55 %) ont investi dans des mesures visant à améliorer l'efficacité énergétique, ce qui représente une augmentation significative par rapport à l'enquête EIBIS 2019 (31 %). Ce pourcentage est également supérieur à la moyenne de l'UE (47 %). En 2019, les entreprises ont alloué en moyenne 19 % du montant total de leurs investissements à l'amélioration de l'efficacité énergétique, ce qui est supérieur à la moyenne de l'UE (12 %).

Changements climatiques

Un tiers des entreprises (31 %) déclarent que les changements climatiques ont actuellement des incidences majeures sur leur activité, dépassant la moyenne de l'UE (23 %). Dans l'ensemble, les entreprises s'attendent à ce que la transition énergétique soit porteuse d'effets positifs sur leur activité au cours des cinq prochaines années.

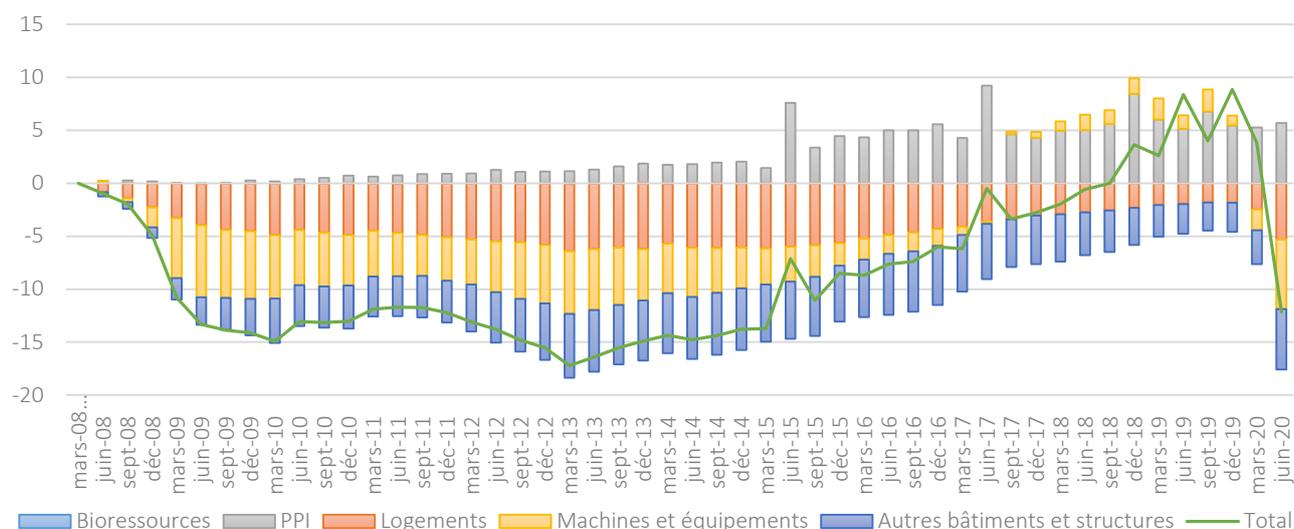
Près des trois quarts des entreprises (72 %) déclarent avoir déjà investi ou prévu de le faire pour lutter contre les incidences des changements climatiques. Ce pourcentage s'inscrit dans la moyenne de l'UE (67 %).

Dynamique d'investissement

DYNAMIQUE D'INVESTISSEMENT PAR TYPE D'ACTIFS

Suite aux lourdes conséquences économiques de la crise du coronavirus, l'investissement au deuxième trimestre de 2020 a chuté de 23,5 % par rapport au quatrième trimestre de 2019.

Cette forte baisse porte un coup d'arrêt à la dynamique d'investissement positive constatée ces dernières années. Elle ramène même l'investissement à des niveaux inférieurs à ceux enregistrés au plus fort de la crise financière mondiale.

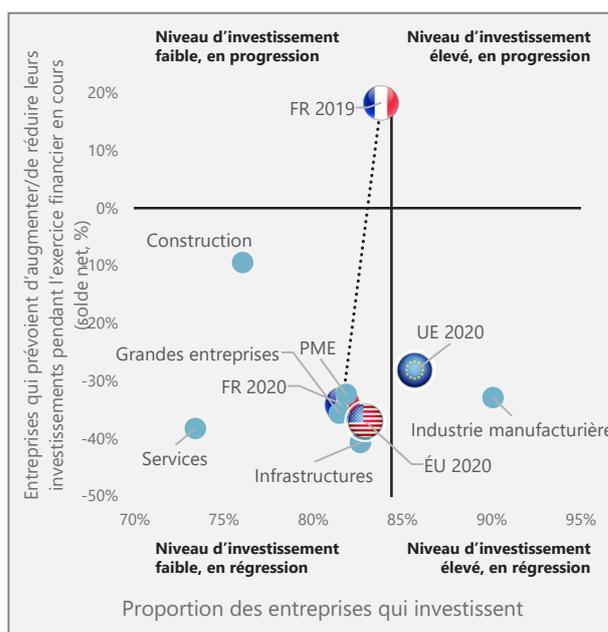


Le graphique illustre l'évolution de la formation brute de capital fixe (en termes réels), par type d'actifs. Les données ont été indexées pour être égales à 0 en 2008. Source : Eurostat.

CYCLE D'INVESTISSEMENT

L'enquête EIBIS 2020 place l'activité d'investissement des entreprises non financières en France dans le quadrant « niveau d'investissement faible, en régression » du cycle d'investissement. Dans l'enquête EIBIS 2019, la France se situait dans le quadrant « niveau d'investissement faible, en progression ».

Pour l'exercice financier en cours, les entreprises des quatre grands secteurs et toutes tailles confondues sont dans l'ensemble plutôt susceptibles de prévoir une réduction de leurs investissements.



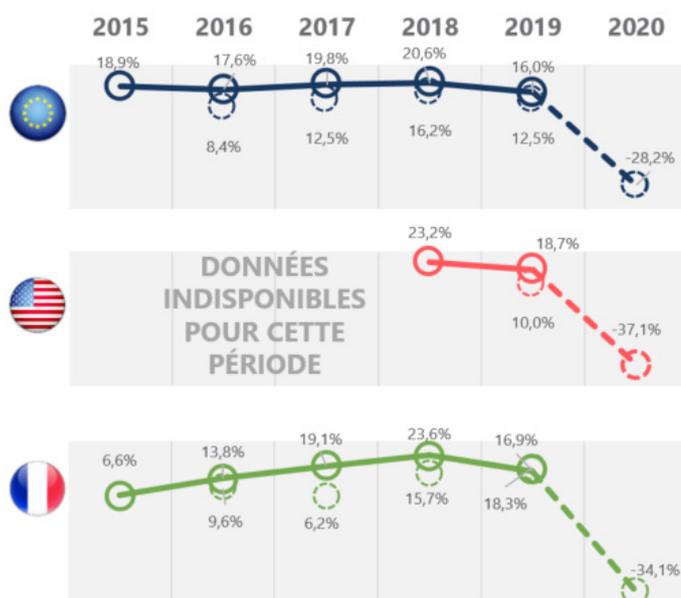
La proportion des entreprises qui investissent indique le pourcentage des entreprises dont les investissements par employé sont supérieurs à 500 EUR. Le point d'intersection des deux axes correspond à la moyenne de l'UE pour 2016.

Échantillon : toutes les entreprises (sauf celles qui ne savent pas ou ont refusé de répondre).

Dynamique d'investissement

ÉVOLUTION DES ANTICIPATIONS D'INVESTISSEMENT

Évolution de l'investissement enregistrée ou anticipée



En 2019, la proportion d'entreprises ayant augmenté leurs investissements a dépassé celle des entreprises l'ayant diminué (solde positif de 17 %). L'activité d'investissement a été globalement conforme aux anticipations d'investissement formulées dans l'enquête EIBIS 2019.

Pour 2020, les perspectives d'investissement sont beaucoup plus pessimistes; 34 % des entreprises prévoient un recul de l'investissement. Ce regard négatif sur les perspectives d'investissement est conforme à la moyenne de l'UE (-28 %).

Évolution enregistrée (%) Évolution anticipée (%)

○ UE ○ UE
○ ÉU ○ ÉU
○ FR ○ FR

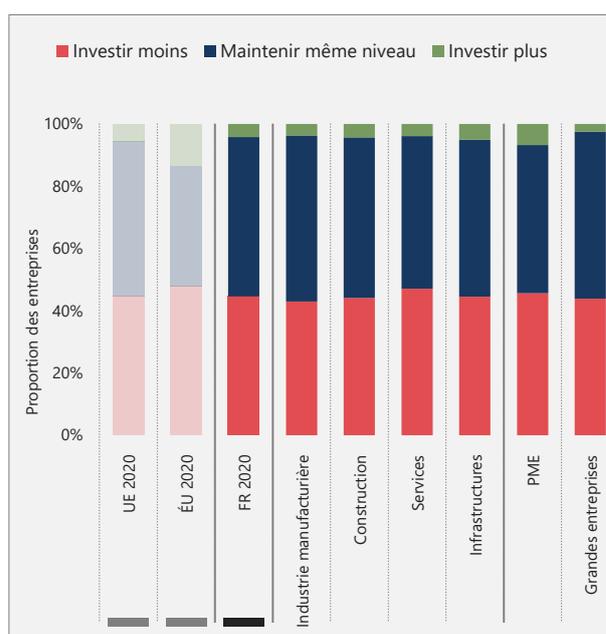
Le terme « évolution enregistrée » recouvre la proportion des entreprises qui ont investi plus, minorée de la part de celles qui ont investi moins ; le terme « évolution anticipée » recouvre la part des entreprises qui prévoient ou prévoyaient d'investir plus, minorée de la part de celles qui prévoient ou prévoyaient d'investir moins.

Échantillon : toutes les entreprises.

RÉPERCUSSIONS DE LA PANDÉMIE DE COVID-19 EN MATIÈRE D'INVESTISSEMENT

En raison de la pandémie de COVID-19, 44 % des entreprises envisagent d'investir moins en 2020, contre seulement 4 % qui déclarent vouloir investir plus.

La proportion d'entreprises ayant revu à la baisse leurs prévisions en matière d'investissement est similaire quel que soit le secteur d'activité ou la catégorie de taille de l'entreprise.



Q. Les anticipations globales de votre entreprise en matière d'investissement pour 2020 ont-elles changé à cause du coronavirus ?

Échantillon : toutes les entreprises qui avaient des plans d'investissement pour l'exercice financier en cours (sauf celles qui ne savent pas ou ont refusé de répondre).

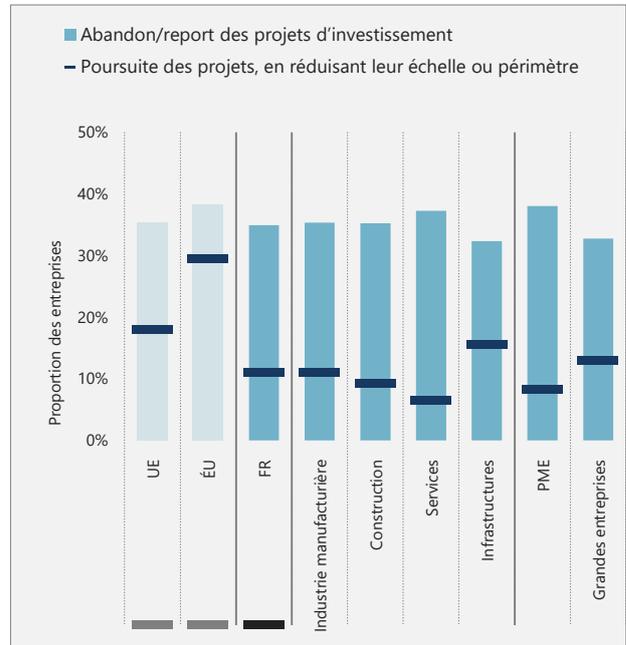
Tendances d'investissement

MESURES PRISES EN RAISON DE LA PANDÉMIE DE COVID-19

Environ un tiers des entreprises qui avaient auparavant un plan d'investissement (35 %) déclarent abandonner ou reporter une partie de leurs projets en raison de la pandémie. Ce pourcentage s'inscrit dans la moyenne de l'UE (35 %).

Une entreprise sur dix (11 %) indique qu'elle mettra en œuvre au moins une partie de ses projets d'investissement, mais qu'elle en réduira l'échelle ou la portée.

Il n'y a pas de variation significative d'un secteur ou d'une catégorie d'entreprises à l'autre.

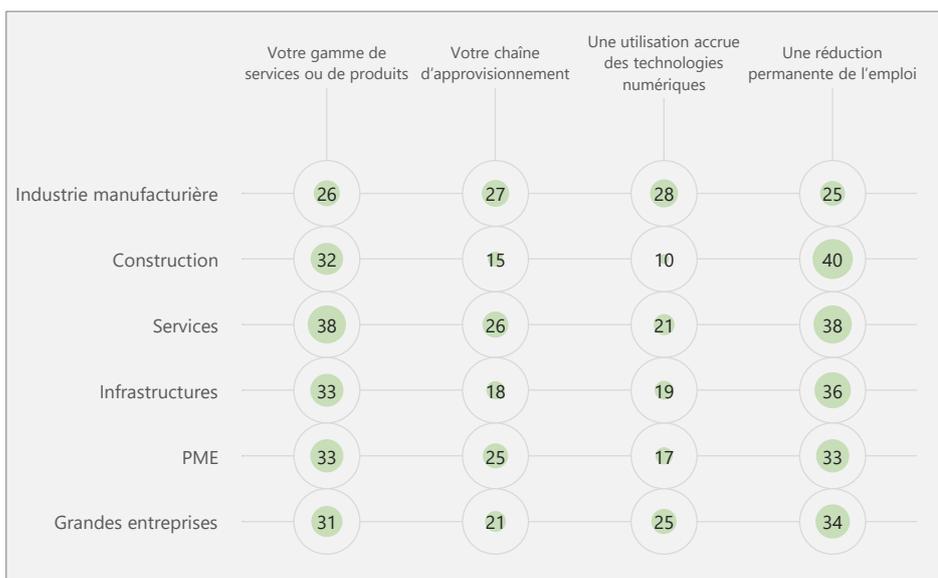


Q. Vous dites que vous allez réduire vos investissements en raison de la crise du coronavirus. Puis-je simplement vous demander lesquelles des mesures suivantes votre entreprise va-t-elle prendre ?

Veuillez noter que certaines entreprises peuvent prendre de multiples mesures, abandonnant ou reportant certains projets d'investissement tout en poursuivant d'autres dont l'échelle ou le périmètre seraient réduits.

Échantillon : toutes les entreprises qui avaient des plans d'investissement pour l'exercice financier en cours (sauf celles qui ne savent pas ou ont refusé de répondre).

RÉPERCUSSIONS À LONG TERME DE LA PANDÉMIE DE COVID-19 EN MATIÈRE D'INVESTISSEMENT PAR SECTEUR ET PAR CATÉGORIE D'ENTREPRISES



Q. Pensez-vous que la pandémie de coronavirus aura des répercussions à long terme sur l'un des éléments suivants ?

Échantillon : toutes les entreprises.

Selon un tiers des entreprises en France, la pandémie pourrait, sur le long terme, entraîner une réduction permanente de l'emploi (34 %) ou avoir des répercussions sur leur gamme de services ou de produits (32 %). Elles se différencient en cela des entreprises de l'UE, qui tablent davantage sur une utilisation accrue des technologies numériques comme conséquence de la pandémie de COVID-19.

Par rapport aux entreprises du secteur manufacturier, celles du secteur de la construction sont plus nombreuses à s'attendre à ce que la pandémie entraîne une réduction permanente de l'emploi (respectivement 25 % et 40 %).

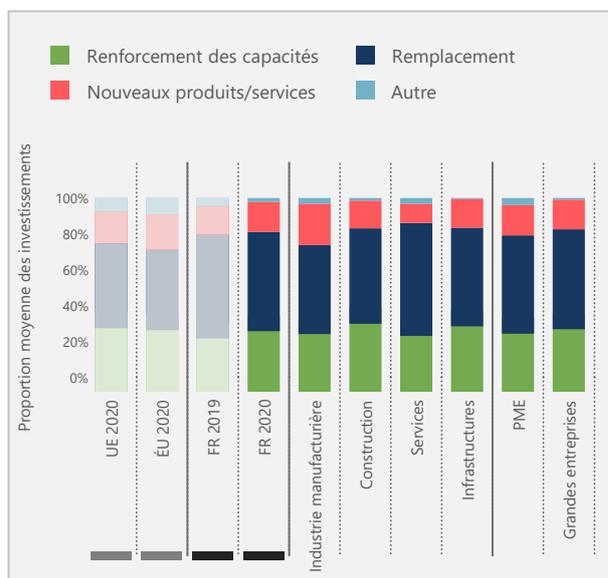
Parallèlement, les entreprises manufacturières sont plus enclines que celles du secteur de la construction à s'attendre à une utilisation accrue des technologies numériques suite à la pandémie de COVID-19 (respectivement 28 % et 10 %).

Tendances d'investissement

FINALITÉ DES INVESTISSEMENTS AU COURS DU DERNIER EXERCICE FINANCIER (% des investissements des entreprises)

Les investissements au cours du dernier exercice financier étaient principalement motivés par la nécessité de remplacer des bâtiments, machines, équipements et outils informatiques existants. En effet, environ 55 % des investissements sont dédiés au remplacement de capacités. Ce chiffre est conforme à celui de la France dans l'enquête EIBIS 2019 (58 %) et demeure supérieur à la moyenne de l'UE (47 %).

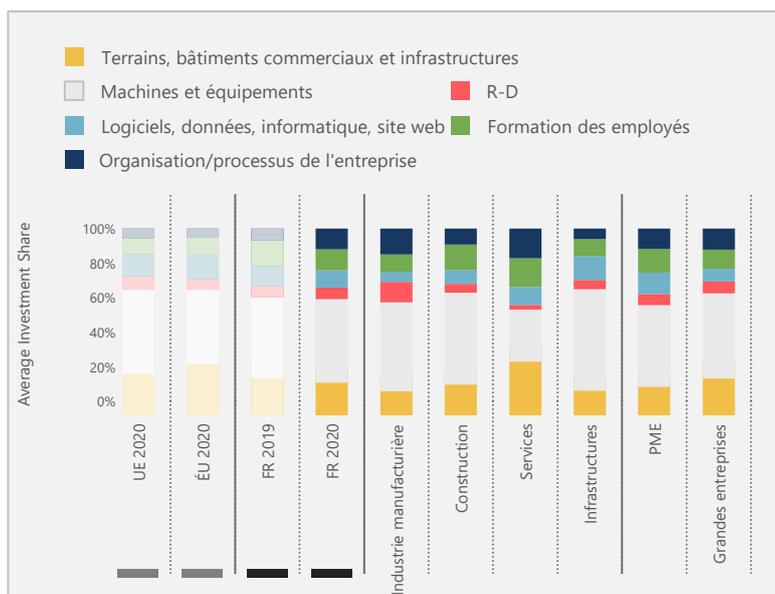
Si l'on compare l'investissement des entreprises des différents secteurs, la part moyenne consacrée au remplacement de capacités est plus élevée dans les services (63 %) que dans l'industrie manufacturière (50 %).



Q. Quelle proportion du total de l'investissement était destinée a) au remplacement de capacités (y compris bâtiments, machines, équipements et outils informatiques existants) ; b) au renforcement des capacités concernant des produits ou des services existants ; c) au développement ou à la mise sur le marché de nouveaux produits, procédés ou services ?

Échantillon : toutes les entreprises qui ont investi au cours du dernier exercice financier (sauf celles qui ne savent pas ou ont refusé de répondre).

DOMAINES D'INVESTISSEMENT



Q. Au cours du dernier exercice financier, combien votre entreprise a-t-elle investi dans chacun des domaines suivants dans l'intention de maintenir ou d'accroître ses recettes futures ?

Échantillon : toutes les entreprises qui ont investi au cours du dernier exercice financier (sauf celles qui ne savent pas ou ont refusé de répondre).

Sur les six domaines d'investissement pris en compte, les machines et équipements ont concentré environ la moitié des investissements au cours du dernier exercice financier (49 %), devant la formation des employés (12 %) et les processus d'organisation ou d'entreprise (12 %).

En moyenne, les entreprises ont alloué 41 % du total de l'investissement à des actifs incorporels (R-D, logiciels, formation des employés, et processus d'organisation ou d'entreprise).

Comparées aux entreprises des secteurs manufacturier et des infrastructures, celles du secteur des services ont consacré une part moins importante de leurs investissements aux machines et équipements (30 %), mais une part plus élevée aux terrains, bâtiments commerciaux et infrastructures (23 %).

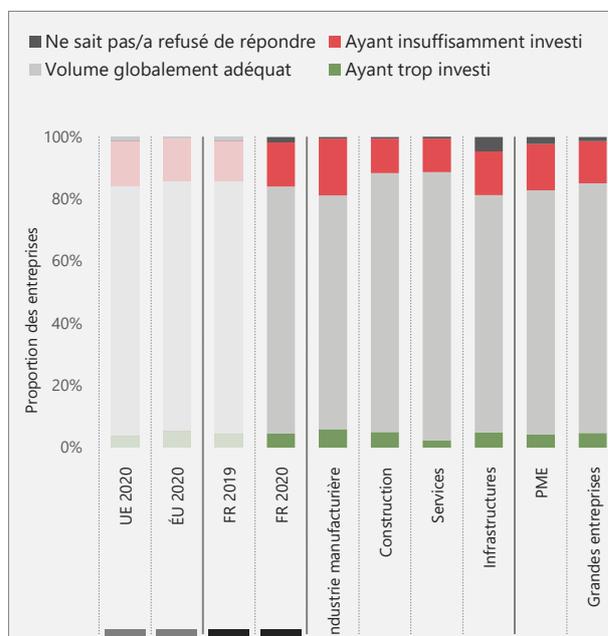
Besoins et priorités d'investissement

DÉFICIT D'INVESTISSEMENT PERÇU

Quatre entreprises sur cinq (79 %) estiment avoir investi un volume globalement adéquat au cours des trois dernières années. Ce pourcentage est conforme au résultat de la France dans l'enquête EIBIS 2019 (81 %) et à la moyenne de l'UE (80 %).

Environ une entreprise sur sept (14 %) indique avoir insuffisamment investi, contre 5 % qui déclarent avoir investi excessivement.

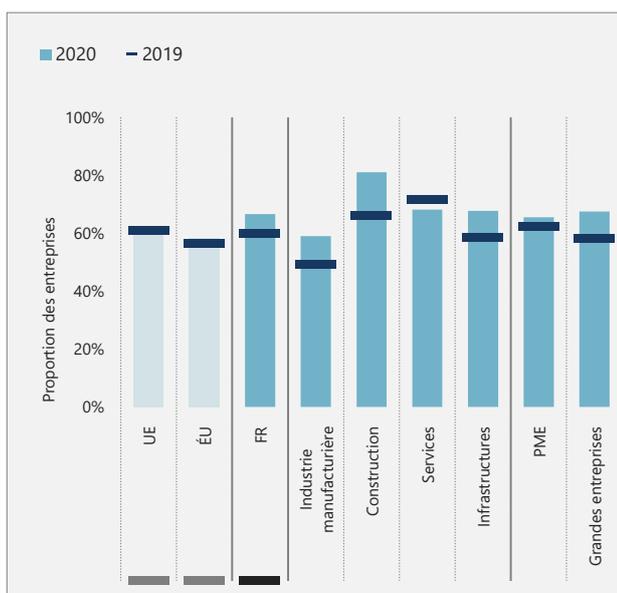
Le déficit d'investissement perçu est similaire quel que soit le secteur d'activité ou la catégorie de taille de l'entreprise.



Q. Si vous deviez faire le bilan de vos investissements au cours des trois dernières années, diriez-vous que leur volume a été excessif, insuffisant ou globalement adéquat ?

Échantillon : toutes les entreprises (sauf celles qui ont répondu qu'elles n'existaient pas il y a trois ans).

PROPORTION D'ENTREPRISES FONCTIONNANT À PLEINE CAPACITÉ OU AU-DELÀ



La pleine capacité est la capacité maximale qui peut être atteinte dans des conditions normales, par exemple en application des pratiques générales de l'entreprise concernant l'utilisation des machines et équipements, les heures supplémentaires, le travail posté, les congés, etc.

Q. Au cours du dernier exercice financier, votre entreprise fonctionnait-elle au maximum de la capacité qu'elle peut atteindre dans des circonstances normales ou au-delà ?

Échantillon : toutes les entreprises (les données ne font pas apparaître celles qui opèrent quelque peu ou bien en deçà de leur pleine capacité).

Deux tiers des entreprises (67 %) déclarent avoir fonctionné à pleine capacité ou au-delà au cours de l'exercice écoulé. Cette proportion est supérieure à la moyenne de l'UE (61 %) et comparable au résultat de la France dans l'enquête EIBIS 2019 (60 %).

Si l'on procède à une comparaison sectorielle, les entreprises déclarant fonctionner à pleine capacité ou au-delà représentent une part relativement élevée dans le secteur de la construction (81 %), alors que cette part est relativement plus faible dans l'industrie manufacturière (59 %).

Besoins et priorités d'investissement

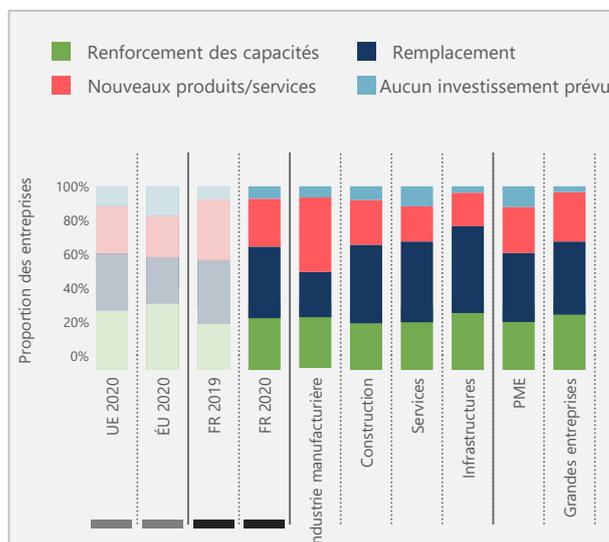
FUTURES PRIORITÉS D'INVESTISSEMENT (% des entreprises)

Les entreprises françaises citent le plus souvent le remplacement de capacités (42 %) en tant que priorité d'investissement pour les trois prochaines années. Ce résultat est comparable à celui de la France dans l'enquête EIBIS 2019 (38 %) et continue de dépasser la moyenne de l'UE (34 %).

28 % des entreprises considèrent que le développement de nouveaux produits ou services est une priorité d'investissement. En France, les entreprises qui déclarent n'avoir pas prévu d'investir (7 %) sont en moyenne moins nombreuses que dans l'UE (12 %).

Si l'on examine les écarts sectoriels, l'investissement dans de nouveaux produits ou services est plus susceptible d'être une priorité d'investissement pour les entreprises manufacturières (44 %). En revanche, ces dernières ont tendance à moins considérer le remplacement de capacités comme une priorité (27 %).

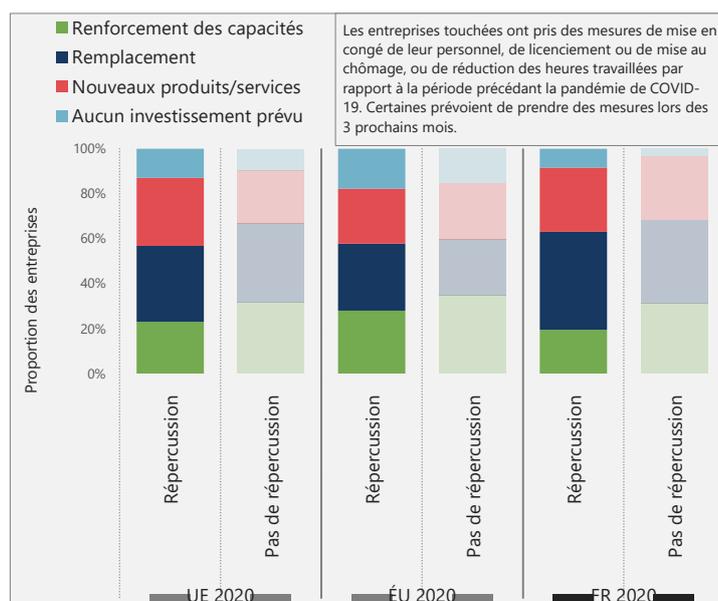
Les petites entreprises sont plus nombreuses que les grandes à ne pas avoir prévu d'investir (12 % contre 3 %).



Q. Pour les trois années à venir, quelle est votre priorité d'investissement : a) le remplacement de bâtiments, de machines, d'équipements et d'outils informatiques existants ; b) le renforcement des capacités concernant des produits ou des services existants ; c) le développement ou la mise sur le marché de nouveaux produits, procédés ou services ?

Échantillon : toutes les entreprises (sauf celles qui ne savent pas ou ont refusé de répondre).

RÉPÉRCUSSIONS DE LA PANDÉMIE DE COVID-19 SUR LES PRIORITÉS



Les entreprises subissant les répercussions de la pandémie évoquent le plus souvent le remplacement de capacités comme priorité d'investissement (44 %), ce qui dépasse la moyenne de l'UE (34 %). Vient ensuite le développement de nouveaux produits ou services, qui est cité en tant que priorité par 29 % des entreprises affectées.

Parmi les entreprises qui indiquent ne pas subir les répercussions de la pandémie de COVID-19, le remplacement de capacités est la priorité d'investissement la plus souvent citée (37 %), suivi du renforcement de capacités (31 %).

Q. Pour les trois années à venir, quelle est votre priorité d'investissement : a) le remplacement de bâtiments, de machines, d'équipements et d'outils informatiques existants ; b) le renforcement des capacités concernant des produits ou des services existants ; c) le développement ou la mise sur le marché de nouveaux produits, procédés ou services ?

Q. Lorsque vous considérez les conséquences de la pandémie de COVID-19, avez-vous été contraint de prendre des mesures de mise en congé temporaire de votre personnel, de licenciement ou de mise au chômage ou encore de réduction du nombre d'heures travaillées par rapport à la période qui a précédé la pandémie de coronavirus ?

Échantillon : toutes les entreprises (sauf celles qui ne savent pas ou ont refusé de répondre).

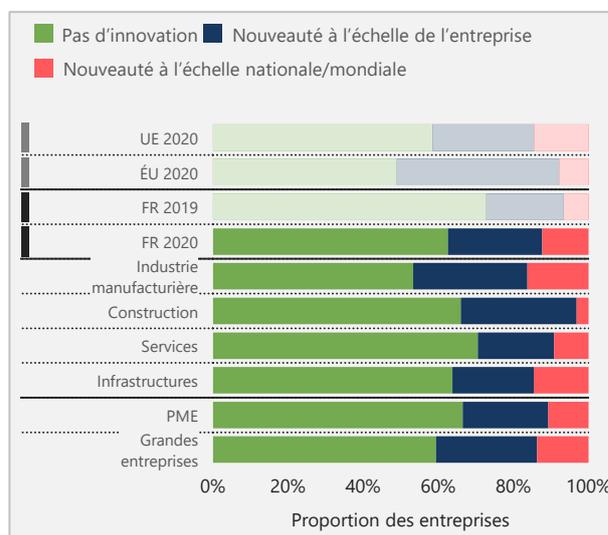
Activités d'innovation

ACTIVITÉS D'INNOVATION

Plus d'un tiers des entreprises (37 %) ont investi en vue de développer ou mettre sur le marché de nouveaux produits, procédés ou services au cours du dernier exercice financier. Ce résultat inclut les 15 % d'entreprises déclarant avoir entrepris des innovations qui étaient nouvelles à l'échelle du pays ou du marché mondial.

En examinant de plus près les différents secteurs, on constate que les entreprises manufacturières sont les plus susceptibles d'innover (47 %). Elles sont 30 % à déclarer que des produits, procédés ou services qu'elles ont introduits étaient nouveaux à l'échelle de l'entreprise et 16 % qu'ils étaient nouveaux à l'échelle du pays ou du marché mondial. Les entreprises du secteur des services étaient les moins susceptibles d'innover (29 %).

Quatre grandes entreprises sur dix (41 %) déclarent avoir investi dans le développement ou la mise sur le marché de nouveaux produits, procédés ou services, contre seulement un tiers des PME (34 %).

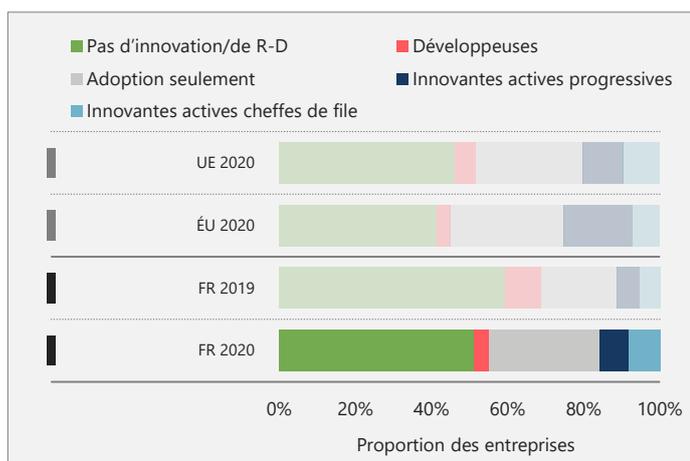


Q. Quelle proportion du total de l'investissement était destinée au développement ou à la mise sur le marché de nouveaux produits, procédés ou services ?

Q. Ces produits, procédés ou services étaient-ils nouveaux à l'échelle de l'entreprise, du pays ou du marché mondial ?

Échantillon : toutes les entreprises (sauf celles qui ne savent pas ou ont refusé de répondre).

PROFIL D'INNOVATION



Q. Quelle proportion du total de l'investissement était destinée au développement ou à la mise sur le marché de nouveaux produits, procédés ou services ?

Q. Ces produits, procédés ou services étaient-ils nouveaux à l'échelle de l'entreprise, du pays ou du marché mondial ?

Q. Au cours du dernier exercice financier, combien votre entreprise a-t-elle investi dans la recherche-développement (y compris l'acquisition de propriété intellectuelle) dans l'intention de maintenir ou d'accroître ses recettes futures ?

Échantillon : toutes les entreprises (sauf celles qui ne savent pas ou ont refusé de répondre).

En examinant de plus près le comportement des entreprises en matière d'innovation et de recherche et développement, on constate que seulement 16 % des entreprises en France relèvent de la catégorie des entreprises « innovantes actives » (ayant investi dans la R-D). Toutefois, la proportion des entreprises ayant « adopté » des innovations monte à 29 %, contre 20 % dans l'enquête EIBIS 2019.

Les profils d'innovation en France s'inscrivent globalement dans la moyenne de l'UE.

Le groupe « pas d'innovation et pas de R-D » comprend les entreprises qui n'ont pas mis sur le marché de nouveaux produits, procédés ou services lors du dernier exercice financier. Le groupe « adoption seulement » a mis sur le marché de nouveaux produits, procédés ou services, mais n'a pas déployé d'effort propre en matière de recherche-développement. Les « développeuses » sont des entreprises qui n'ont pas mis sur le marché de nouveaux produits, procédés ou services, mais qui ont consacré une part importante de leur activité d'investissement à la recherche-développement. Les entreprises « innovantes progressives » et les « cheffes de file » ont non seulement mis sur le marché de nouveaux produits, procédés et services, mais ont également investi dans des activités de recherche-développement. Les deux profils diffèrent du point de vue du caractère innovant des nouveaux produits, procédés ou services. Pour les innovantes progressives, il s'agit de produits « nouveaux à l'échelle de l'entreprise » ; pour les « cheffes de file », il s'agit de produits « nouveaux à l'échelle du pays ou du marché mondial ».

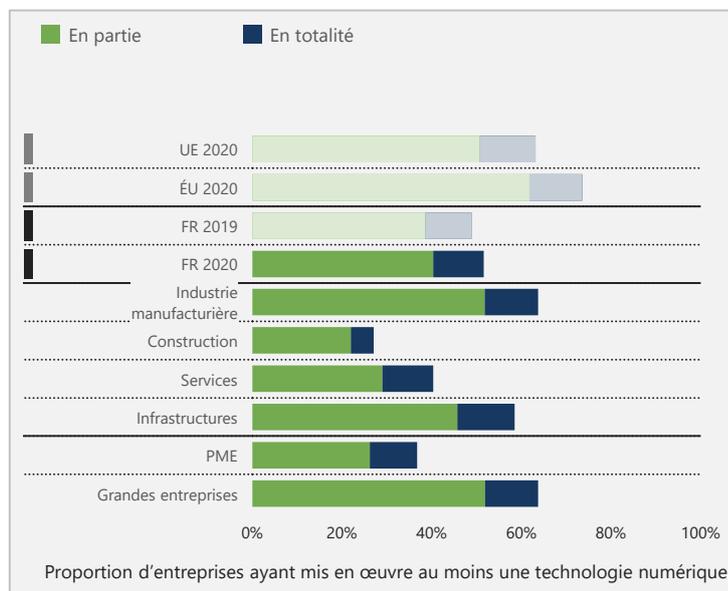
Activités d'innovation

MISE EN ŒUVRE DE TECHNOLOGIES NUMÉRIQUES

Environ la moitié des entreprises françaises (52 %) ont mis en œuvre au moins une technologie numérique. Ce pourcentage est inférieur à la moyenne de l'UE (63 %).

Les entreprises des secteurs de la construction et des services sont moins susceptibles d'avoir mis en œuvre des technologies numériques (respectivement 27 % et 40 %) que les entreprises des secteurs manufacturier et des infrastructures (respectivement 64 % et 59 %).

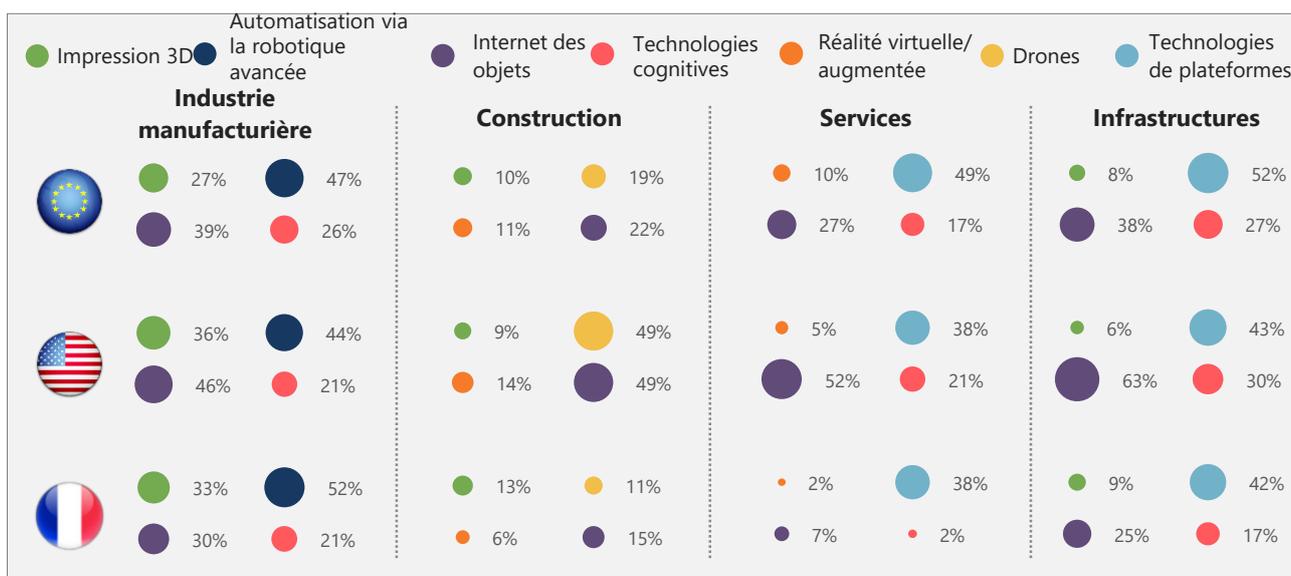
Par rapport à leurs homologues européennes, les entreprises françaises du secteur des services accusent un retard d'adoption sur les quatre différentes technologies numériques sur lesquelles elles sont interrogées.



Q. Pouvez-vous dire, pour chacune des technologies numériques suivantes, si vous en avez entendu parler ou pas, si vous les avez mises en œuvre dans certaines parties de votre activité, ou si toute votre activité est organisée autour de ces technologies ?

Échantillon : toutes les entreprises (sauf celles qui ne savent pas ou ont refusé de répondre).

TECHNOLOGIES NUMÉRIQUES PAR SECTEUR



Q. Pouvez-vous dire, pour chacune des technologies numériques suivantes, si vous en avez entendu parler ou pas, si vous les avez mises en œuvre dans certaines parties de votre activité, ou si toute votre activité est organisée autour de ces technologies ?

Échantillon : toutes les entreprises (sauf celles qui ne savent pas ou ont refusé de répondre).

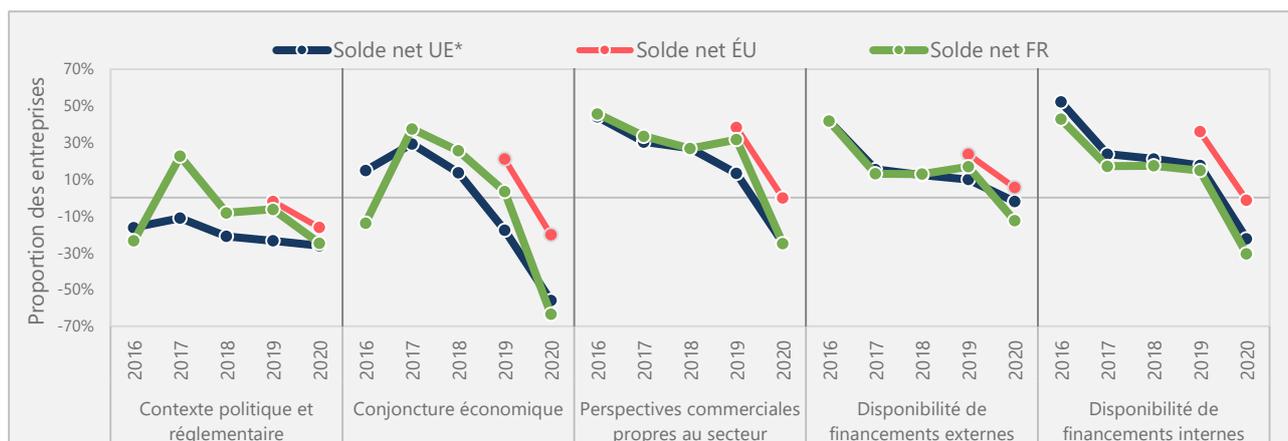
Les parts indiquées combinent les technologies « mises en œuvre dans certaines parties de l'activité » et celles autour desquelles « toute l'activité est organisée ».

Moteurs et freins

PERSPECTIVES À COURT TERME DES ENTREPRISES

Dans l'ensemble, les entreprises en France anticipent, une dégradation (plutôt qu'une amélioration) de leurs perspectives d'activité au cours des douze prochains mois. Par rapport à l'enquête EIBIS 2019, les attentes des entreprises sont bien moins optimistes quant à la conjoncture

économique générale (le solde net chute de 67 points pour s'établir à -64 %), aux perspectives commerciales propres à leur secteur (-25 % après une perte de 57 points) et à la disponibilité de financements internes (-30 % après une baisse de 45 points).

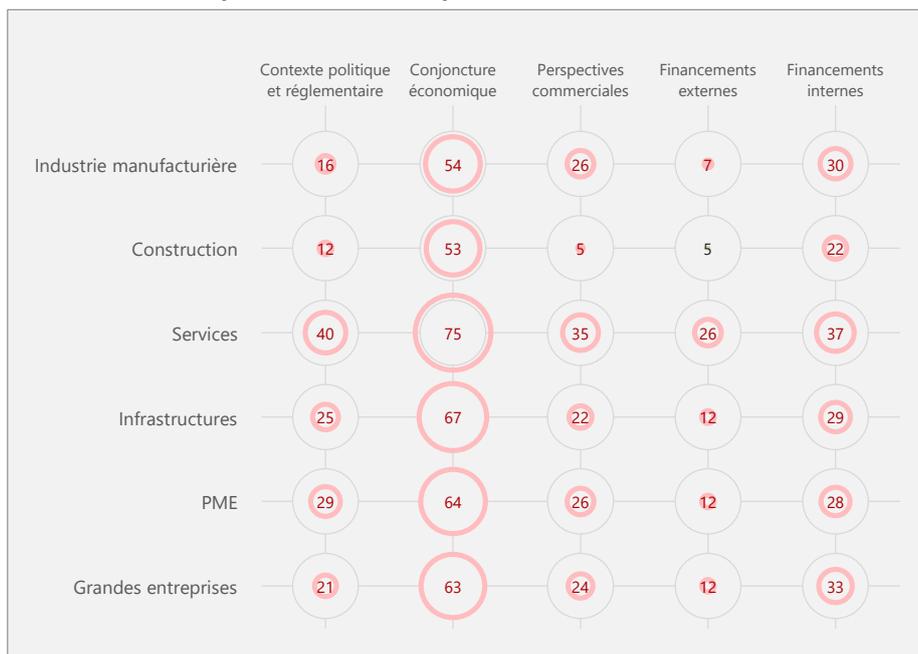


Q. Pour chacun des éléments suivants, pensez-vous qu'il s'améliorera, qu'il restera identique ou qu'il se détériorera au cours des douze prochains mois ?

* Le solde net correspond à la proportion des entreprises qui anticipent une amélioration moins la proportion de celles qui anticipent une dégradation.

Échantillon : toutes les entreprises.

PERSPECTIVES À COURT TERME PAR SECTEUR ET PAR CATÉGORIE D'ENTREPRISES (SOLDE NET EN %)



Dans l'ensemble, les entreprises des quatre grands secteurs toutes tailles confondues se montrent plutôt pessimistes quant à leurs perspectives d'activité. Une exception concerne les financements externes dans le secteur de la construction, pour lesquels les entreprises se montrent légèrement plus optimistes.

Les entreprises se déclarent particulièrement pessimistes quant à la conjoncture économique générale des douze prochains mois, en particulier lorsqu'elles appartiennent au secteur des services (-75 %).

Q. Pour chacun des éléments suivants, pensez-vous qu'il s'améliorera, qu'il restera identique ou qu'il se détériorera au cours des douze prochains mois ?

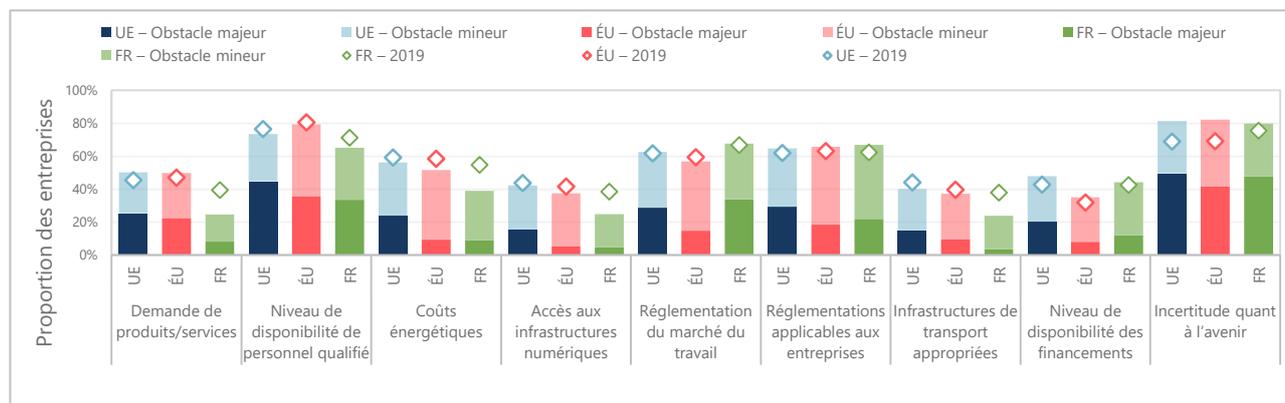
Échantillon : toutes les entreprises.

Moteurs et freins

ENTRAVES À L'INVESTISSEMENT SUR LE LONG TERME

La proportion d'entreprises considérant l'incertitude quant à l'avenir comme un frein d'investissement à long terme (80 %) demeure conforme à celle constatée pour la France dans l'enquête EIBIS 2019 (75 %), ainsi qu'à la moyenne de l'UE (81 %). L'incertitude est l'entrave à long terme la plus citée tous secteurs et catégories d'entreprises confondus. Viennent ensuite la réglementation du marché du travail (68 %), la réglementation applicable aux entreprises (67 %) et la disponibilité de personnel qualifié (65 %).

Par rapport à l'enquête EIBIS 2019, on observe un recul de la proportion d'entreprises qui considèrent comme entraves à long terme la demande de produits ou services (25 % contre 39 % dans l'enquête EIBIS 2019), l'accès aux infrastructures numériques (25 % contre 38 % dans l'enquête EIBIS 2019) et le niveau de disponibilité d'infrastructures de transport appropriées (24 % contre 38 % dans l'enquête précédente).



Q. Lorsque vous considérez vos activités d'investissement en France, dans quelle mesure chacun des éléments suivants est-il un obstacle ? Est-ce un obstacle majeur, un obstacle mineur ou ce n'est pas du tout un obstacle ?

Échantillon : toutes les entreprises (les données ne font pas apparaître celles qui ont indiqué que ces éléments ne représentaient pas du tout un obstacle, ne savent pas ou ont refusé de répondre).

ENTRAVES À LONG TERME PAR SECTEUR ET PAR CATÉGORIE D'ENTREPRISES



Q. Lorsque vous considérez vos activités d'investissement en France, dans quelle mesure chacun des éléments suivants est-il un obstacle ? Est-ce un obstacle majeur, un obstacle mineur ou ce n'est pas du tout un obstacle ?

Échantillon : toutes les entreprises (les données ne font pas apparaître celles qui ont indiqué que ces éléments ne représentaient pas du tout un obstacle, ne savent pas ou ont refusé de répondre).

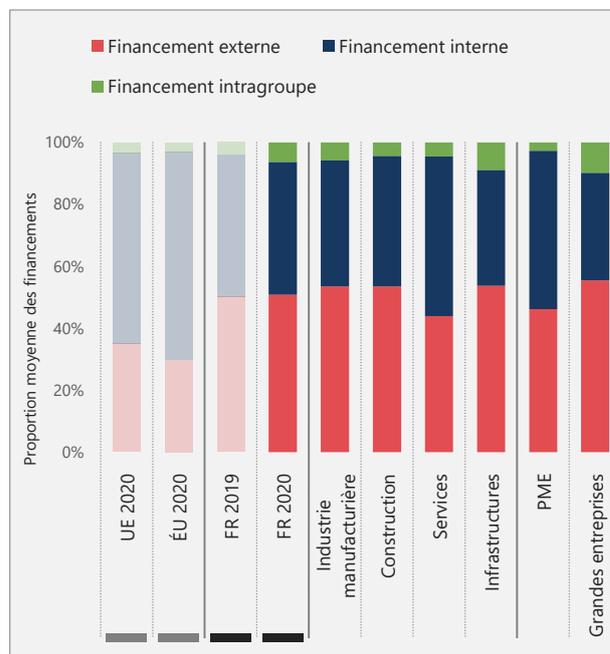
Les obstacles « mineurs » et « majeurs » sont ici regroupés dans une même catégorie.

Financement de l'investissement

SOURCES DU FINANCEMENT DE L'INVESTISSEMENT

Les ressources externes ont représenté environ la moitié (51 %) du financement de l'investissement en France. Cette part demeure conforme à celle ressortant de l'enquête EIBIS 2019 (50 %) et largement supérieure à la moyenne de l'UE (35 %).

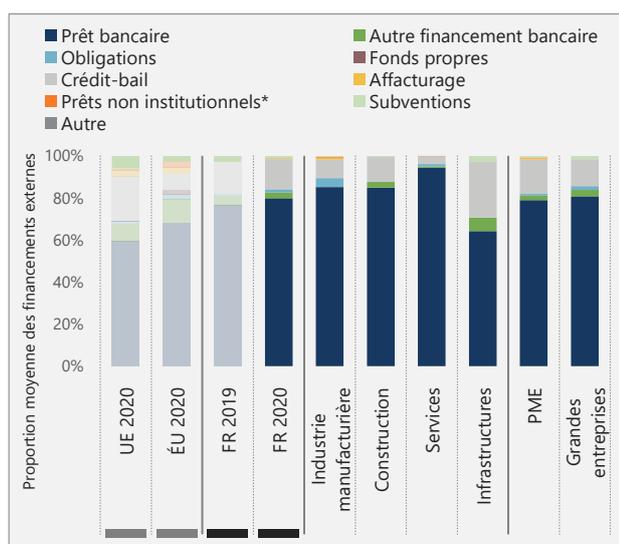
La part de financement interne est plus élevée pour les PME que pour les grandes entreprises (51 % contre 35 %). Dans le même temps, les grandes entreprises déclarent une part de financement intragroupe supérieure à celle des PME (10 % contre 3 %).



Q. Quelle est la proportion de votre investissement financée par chacune des sources suivantes ?

Échantillon : toutes les entreprises qui ont investi au cours du dernier exercice financier (sauf celles qui ne savent pas ou ont refusé de répondre).

TYPES DE FINANCEMENT EXTERNE UTILISÉS POUR LES ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT



Les prêts bancaires continuent de représenter la plus grande part des financements externes (80 %), laquelle demeure conforme à celle ressortant de l'enquête EIBIS 2019 (77 %) et supérieure à la moyenne de l'UE (59 %).

Pour ce qui est des autres types de financement externe, les entreprises du secteur des infrastructures font davantage appel au crédit-bail (27 %) que celles d'autres secteurs (qui y recourent pour une part allant de 4 % à 12 %).

Q. Quelle proportion de votre financement externe représente approximativement chacune des sources suivantes ?

* Prêts consentis par la famille, des amis ou des partenaires d'affaires.

Échantillon : toutes les entreprises qui ont eu recours à des financements externes pendant le dernier exercice financier (sauf celles qui ne savent pas ou ont refusé de répondre).

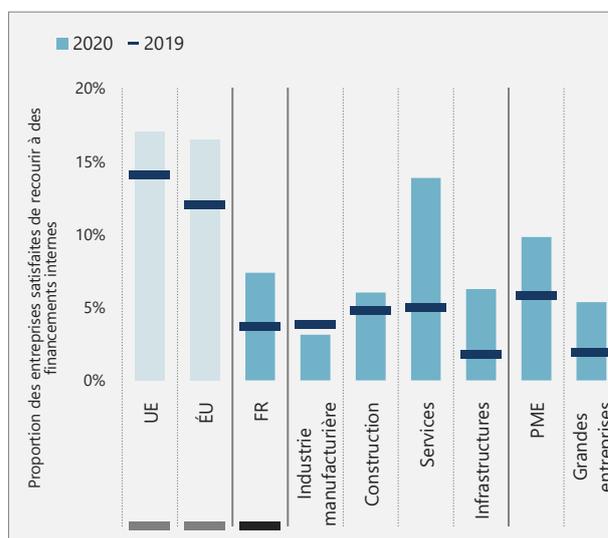
Financement de l'investissement

PROPORTION DES ENTREPRISES SATISFAITES DE S'APPUYER EXCLUSIVEMENT SUR DES SOURCES INTERNES POUR FINANCER LEURS INVESTISSEMENTS

Seulement 7 % des entreprises indiquent que la raison principale pour laquelle elles ne sollicitent pas de financement externe est qu'elles sont satisfaites de recourir à un financement interne ou qu'elles n'en ont pas besoin.

Ce chiffre est conforme à celui de la France dans l'enquête EIBIS 2019 (4 %), mais demeure nettement inférieur à la moyenne de l'UE (17 %).

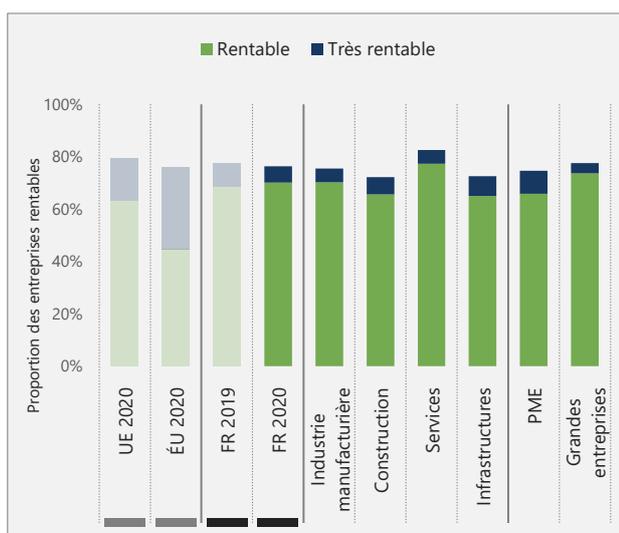
Les entreprises du secteur des services sont les plus susceptibles d'affirmer qu'elles sont satisfaites de s'appuyer sur des sources internes ou qu'elles n'ont pas besoin de financements externes (14 %).



Q. Quelle était votre motivation principale pour ne pas solliciter un financement externe pour vos activités d'investissement ? Nous étions satisfaits de recourir à un financement interne/nous n'avions pas besoin d'un financement.

Échantillon : toutes les entreprises.

PROPORTION DES ENTREPRISES RENTABLES



Environ trois quarts (76 %) des entreprises indiquent avoir réalisé un bénéfice au cours du dernier exercice financier. Ce pourcentage est conforme à celui de la France dans l'enquête EIBIS 2019 (78 %) et à la moyenne de l'UE (80 %).

Les entreprises ne sont que 6 % à se déclarer très rentables, c'est-à-dire générant une marge bénéficiaire supérieure ou égale à 10 %. Ce chiffre est comparable à celui de la France dans l'enquête EIBIS 2019 (9 %), mais demeure inférieur à la moyenne de l'UE (16 %).

La proportion d'entreprises déclarant avoir réalisé un bénéfice pour l'exercice écoulé varie peu en fonction des secteurs ou de la taille des entreprises.

Q. Si l'on tient compte de toutes les sources de revenu au cours du dernier exercice financier, votre entreprise a-t-elle généré un bénéfice ou une perte avant impôt, ou le résultat était-il à l'équilibre ? Par une entreprise « très rentable », on entend une entreprise qui affiche un ratio bénéfice/chiffre d'affaires de 10 % ou plus.

Échantillon : toutes les entreprises (sauf celles qui ne savent pas ou ont refusé de répondre).

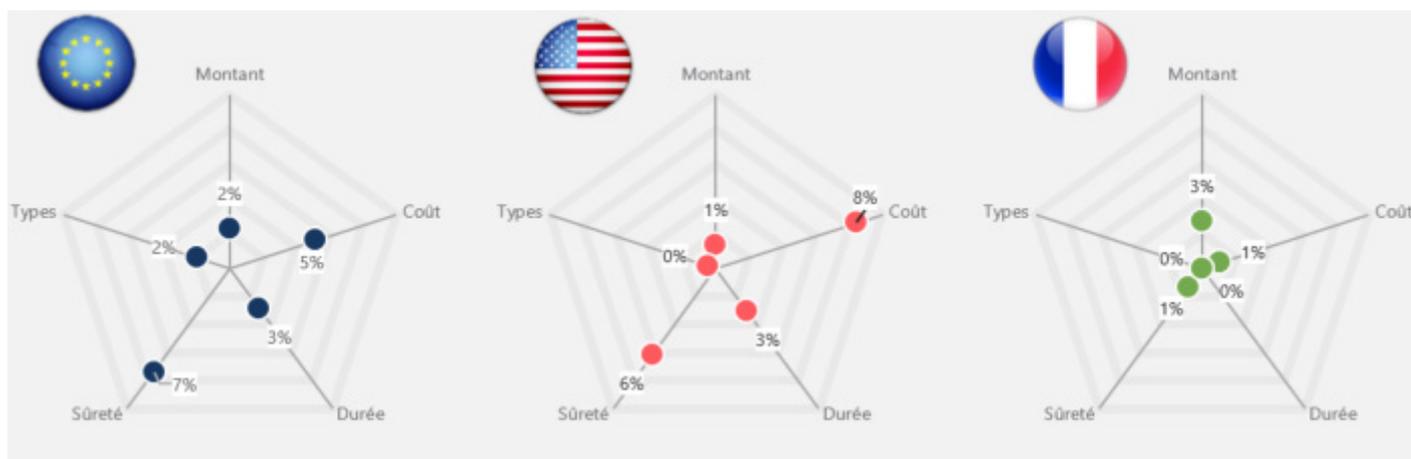
Accès au financement

DEGRÉ D'INSATISFACTION QUANT AUX FINANCEMENTS EXTERNES REÇUS

Proportion d'entreprises insatisfaites

Les entreprises qui ont eu recours à des financements externes en 2019 sont globalement satisfaites quant au montant, au coût, à la durée, aux sûretés exigées et au type de financement reçu.

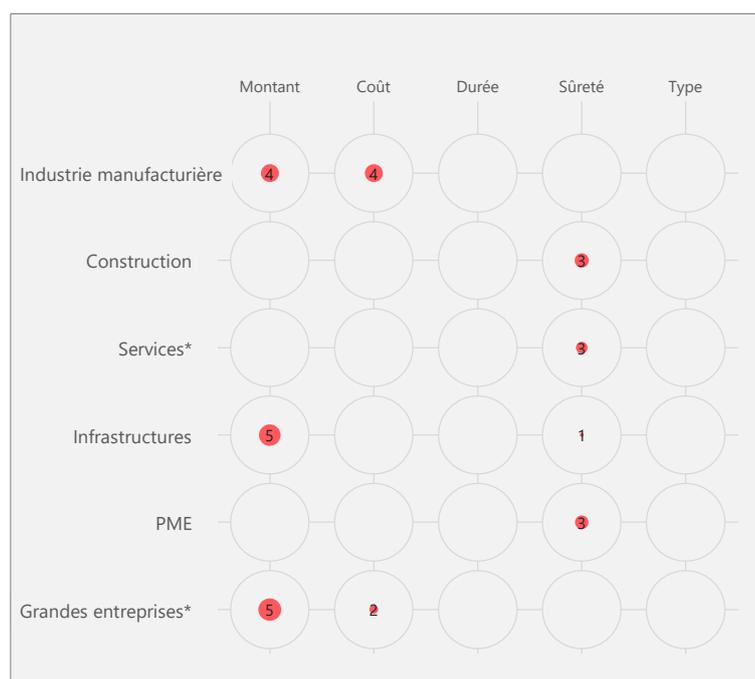
Le montant du financement est l'élément qui enregistre le plus fort taux d'insatisfaction (3 %). La proportion d'entreprises insatisfaites quant aux exigences en matière de sûretés (1 %) et au coût du financement externe (1 %) est inférieure à la moyenne de l'UE (respectivement 7 % et 5 %).



Q. Quel est votre degré de satisfaction ou d'insatisfaction concernant... ?

Échantillon : toutes les entreprises qui ont eu recours à des financements externes pendant le dernier exercice financier (sauf celles qui ne savent pas ou ont refusé de répondre).

DEGRÉ D'INSATISFACTION PAR SECTEUR ET PAR CATÉGORIE D'ENTREPRISES (%)



En France, les niveaux d'insatisfaction quant aux financements externes demeurent très faibles.

Il n'y a pas de différence significative d'un secteur ou d'une catégorie d'entreprises à l'autre.

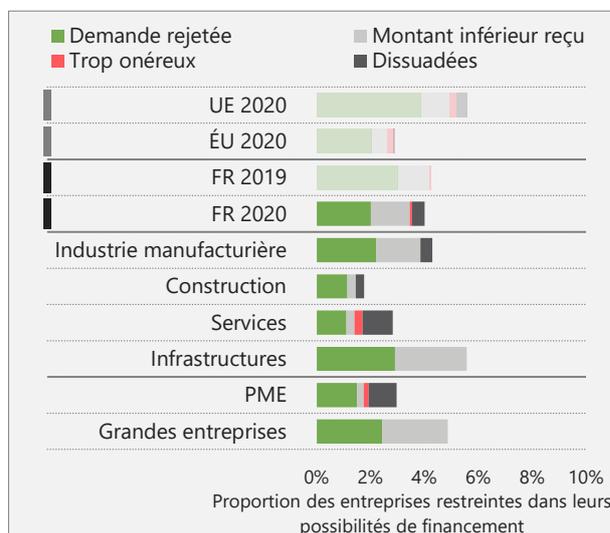
Échantillon : toutes les entreprises qui ont eu recours à des financements externes au cours du dernier exercice financier (sauf celles qui ne savent pas ou ont refusé de répondre) * Attention : échantillon très restreint de moins de 30 répondants.

Accès au financement

PROPORTION D'ENTREPRISES RESTREINTES DANS LEURS POSSIBILITÉS DE FINANCEMENT

En France, la proportion d'entreprises pouvant être considérées comme restreintes dans leurs possibilités de financements externes est de 4 % en 2019, ce qui est conforme à la moyenne de l'UE (6 %) et au résultat de la France dans l'enquête EIBIS 2019 (4 %).

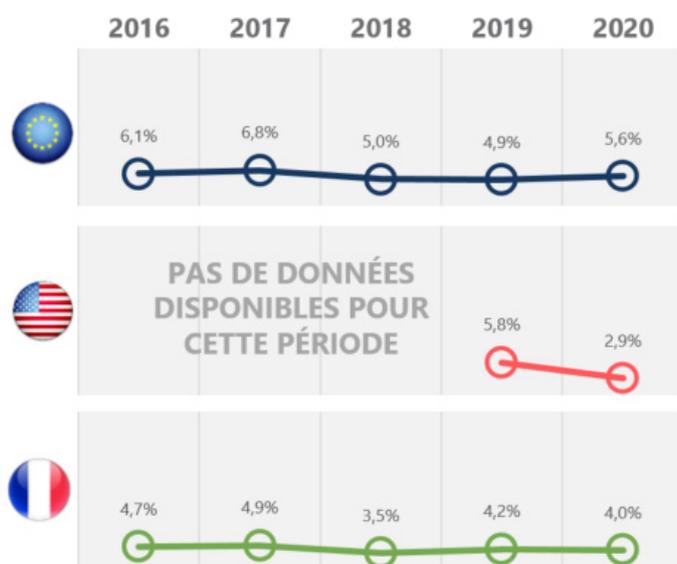
Au niveau sectoriel, la proportion d'entreprises soumises à des contraintes financières en France est légèrement plus élevée dans le secteur des infrastructures (6 %).



Parmi les entreprises restreintes dans leurs possibilités de financement figurent : celles insatisfaites par le montant des financements obtenus (montant inférieur), celles qui ont sollicité des financements externes mais ne les ont pas obtenus (demande rejetée) et celles qui n'en n'ont pas sollicité car elles estimaient que les coûts d'emprunt seraient trop élevés (trop onéreux) ou qu'elles obtiendraient un refus (dissuadées).

Échantillon : toutes les entreprises.

ENTREPRISES RESTREINTES DANS LEURS POSSIBILITÉS DE FINANCEMENT AU FIL DU TEMPS



La proportion d'entreprises considérées comme restreintes dans leurs possibilités de financement est restée stable au cours des cinq dernières années. Cette tendance est aussi observée dans le reste de l'UE.

Échantillon : toutes les entreprises.

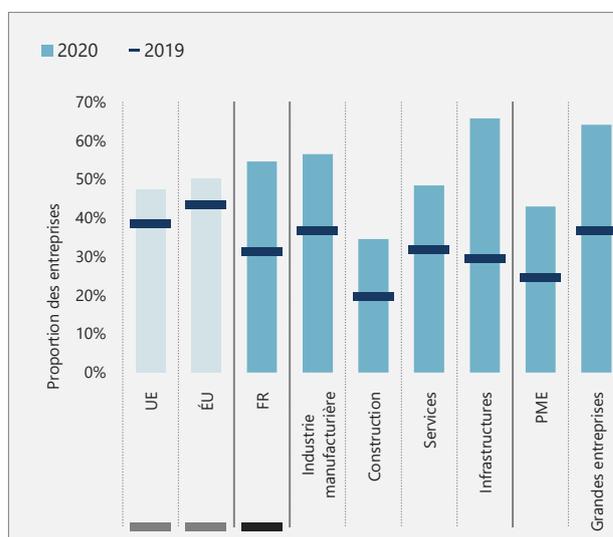
Effacité énergétique

PROPORTION D'ENTREPRISES AYANT INVESTI DANS DES MESURES D'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE

La majorité des entreprises (55 %) ont investi dans des mesures visant à améliorer l'efficacité énergétique, ce qui représente une forte progression par rapport au résultat de la France dans l'enquête EIBIS 2019 (31 %). Ce pourcentage est également supérieur à la moyenne de l'UE (47 %).

D'importantes disparités sont observées entre secteurs. Le secteur des infrastructures enregistre le plus grand nombre d'entreprises qui investissent dans des mesures visant à améliorer l'efficacité énergétique (66 %), contrairement au secteur de la construction où ce taux est le plus faible (35 %).

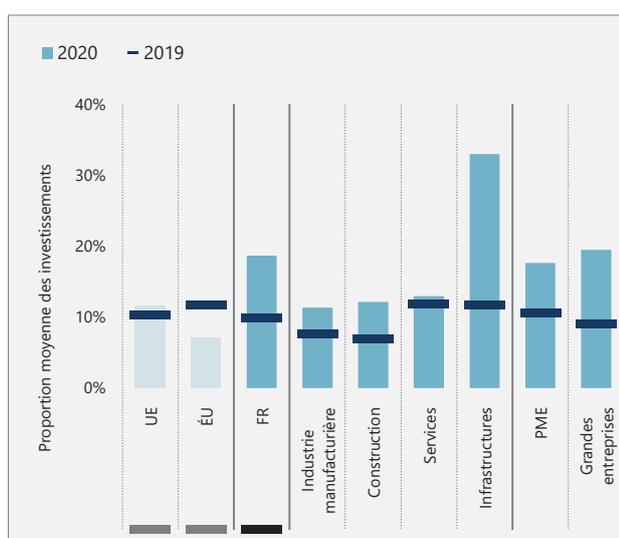
Les grandes entreprises sont plus susceptibles d'investir dans l'amélioration de l'efficacité énergétique (64 %) que les PME (43 %).



Q. Quelle est la proportion du total des investissements effectués au cours du dernier exercice financier qui a été consacrée principalement à des mesures d'amélioration de l'efficacité énergétique dans votre entreprise ?

Échantillon : toutes les entreprises.

PART MOYENNE DE L'INVESTISSEMENT DANS DES MESURES D'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE



Au cours du dernier exercice, les entreprises françaises ont consacré en moyenne 19 % du total de l'investissement à l'amélioration de l'efficacité énergétique, soit une augmentation significative par rapport au résultat de la France dans l'enquête EIBIS 2019 (10 %). Ce pourcentage est également supérieur à la moyenne de l'UE (12 %).

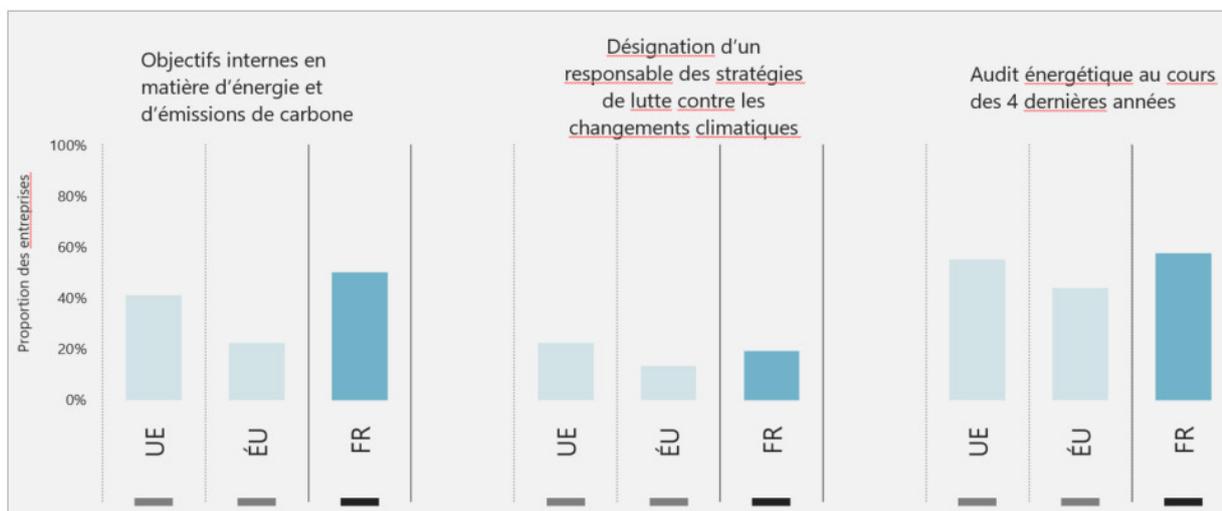
On observe d'importantes différences sectorielles sur ce type d'investissement. En effet, les entreprises du secteur des infrastructures ont alloué une part bien plus importante du total de l'investissement (33 %) à améliorer l'efficacité énergétique que les entreprises de l'industrie manufacturière (11 %), de la construction (12 %) ou des services (13 %).

Q. Quelle est la proportion du total des investissements effectués au cours du dernier exercice financier qui a été consacrée principalement à des mesures d'amélioration de l'efficacité énergétique dans votre entreprise ?

Échantillon : toutes les entreprises qui ont investi au cours du dernier exercice financier (sauf celles qui ne savent pas ou ont refusé de répondre).

Efficacité énergétique

OBJECTIFS, GESTION ET AUDIT INTERNE DANS LE DOMAINE DE L'ÉNERGIE



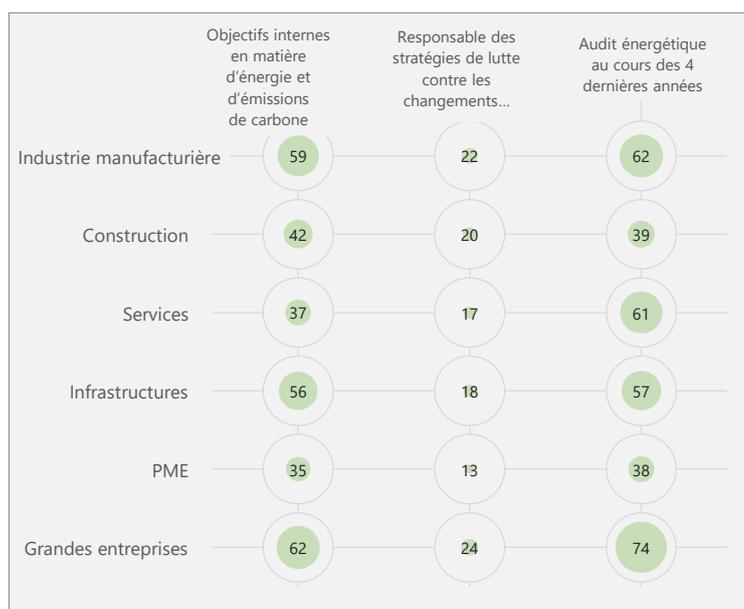
Q. En 2019 et dans des conditions normales, votre entreprise s'est-elle dotée d'objectifs internes en matière d'émissions de carbone et de consommation d'énergie et en a-t-elle assuré le suivi ?

Q. En 2019 et dans des conditions normales, votre entreprise avait-elle un responsable désigné pour la définition et le suivi des stratégies en matière de lutte contre les changements climatiques ?

Q. Est-il possible de savoir si votre entreprise a réalisé un audit énergétique au cours des quatre dernières années ? Cela signifie qu'une évaluation des besoins et de l'efficacité énergétiques du ou des bâtiments de votre entreprise a été effectuée.

Échantillon : toutes les entreprises.

OBJECTIFS, GESTION ET AUDIT INTERNE DANS LE DOMAINE DE L'ÉNERGIE PAR SECTEUR ET PAR CATÉGORIE D'ENTREPRISES



La moitié des entreprises (50 %) déclarent s'être dotées d'objectifs internes en matière d'énergie et d'émissions de carbone, ce qui est supérieur à la moyenne de l'UE (41 %). Les entreprises du secteur des services sont moins susceptibles de s'être dotées d'objectifs internes en matière d'énergie et d'émissions de carbone (37 %).

Près de six entreprises sur dix ont mené un audit énergétique au cours des quatre dernières années (58 %), ce qui est conforme à la moyenne de l'UE (55 %). Les entreprises du secteur de la construction sont moins susceptibles d'avoir mené un audit énergétique (39 %) que les entreprises d'autres secteurs. Les grandes entreprises sont plus nombreuses à avoir réalisé ce type d'audit que les PME (74 % contre 38 %).

Une entreprise sur cinq (19 %) indique avoir désigné un responsable chargé des stratégies de lutte contre les changements climatiques, ce qui s'inscrit dans la moyenne de l'UE (23 %).

Q. En 2019 et dans des conditions normales, votre entreprise s'est-elle dotée d'objectifs internes en matière d'émissions de carbone et de consommation d'énergie et en a-t-elle assuré le suivi ?

Q. En 2019 et dans des conditions normales, votre entreprise avait-elle un responsable désigné pour la définition et le suivi des stratégies en matière de lutte contre les changements climatiques ?

Q. Est-il possible de savoir si votre entreprise a réalisé un audit énergétique au cours des quatre dernières années ? Cela signifie qu'une évaluation des besoins et de l'efficacité énergétiques du ou des bâtiments de votre entreprise a été effectuée.

Échantillon : toutes les entreprises.

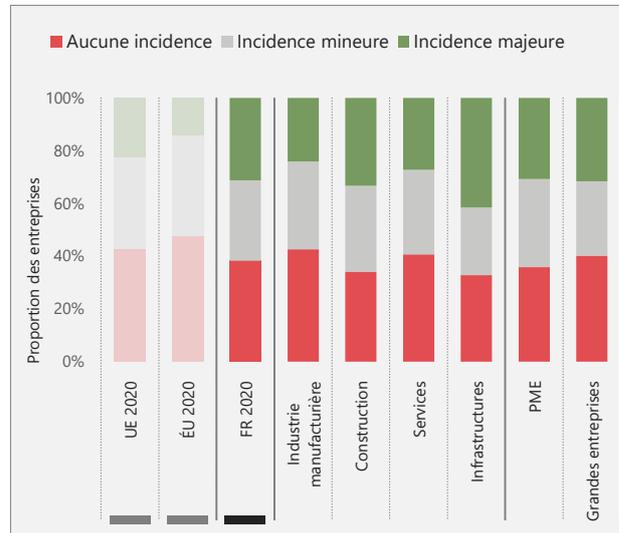
Changements climatiques

INCIDENCES DES CHANGEMENTS CLIMATIQUES

Environ six entreprises sur dix (62 %) signalent que les changements climatiques ont actuellement des incidences sur leur activité. Ce pourcentage s'inscrit dans la moyenne de l'UE (58 %).

La proportion d'entreprises françaises déclarant que les changements climatiques ont des conséquences majeures sur leur activité (31 %) dépasse la moyenne de l'UE (23 %).

Les entreprises du secteur des infrastructures sont davantage susceptibles de signaler un impact majeur sur leur activité que les entreprises manufacturières (41 % contre 24 %).



Q. En ce qui concerne les changements climatiques et l'évolution des schémas météorologiques qui en découle, diriez-vous que ces phénomènes ont actuellement une incidence majeure, mineure ou qu'ils n'ont aucune incidence sur votre activité ?

Échantillon : toutes les entreprises (sauf celles qui ne savent pas ou ont refusé de répondre).

RÉDUCTION DES ÉMISSIONS DE CARBONE AU COURS DES CINQ PROCHAINES ANNÉES PAR SECTEUR ET PAR CATÉGORIE D'ENTREPRISES (SOLDE NET* EN %)



La proportion d'entreprises déclarant que la transition énergétique aura des effets positifs sur leur activité au cours des cinq prochaines années est plus grande que celle des entreprises qui prévoient des effets négatifs, en ce qui concerne les trois principaux canaux d'incidences.

Les grandes entreprises affichent davantage d'optimisme que les PME quant à l'effet attendu sur la demande (respectivement 52 % et 31 %) ou leur réputation (respectivement 49 % et 37 %).

La proportion d'entreprises déclarant que la transition vers une économie à faible intensité en carbone aura un effet positif sur leur chaîne d'approvisionnement au cours des cinq prochaines années est plus élevée dans le secteur des infrastructures (30 %) que dans les secteurs manufacturier (7 %) ou des services (8 %). Les entreprises du secteur des infrastructures se sont également montrées plus positives quant à l'effet attendu sur leur réputation (55 %), en particulier lorsqu'on les compare aux entreprises du secteur des services (33 %).

Veuillez noter que les chiffres en vert sont positifs et les chiffres en rouge sont négatifs.
Q. Quelle incidence aura la transition vers une réduction des émissions de carbone sur les aspects suivants de votre activité au cours des cinq prochaines années ?

* Le solde net correspond à la proportion des entreprises qui anticipent un effet positif moins la proportion de celles qui prévoient un effet négatif.

Échantillon : toutes les entreprises.

Changements climatiques

PROJETS D'INVESTISSEMENT VISANT À LUTTER CONTRE LES INCIDENCES DES CHANGEMENTS CLIMATIQUES

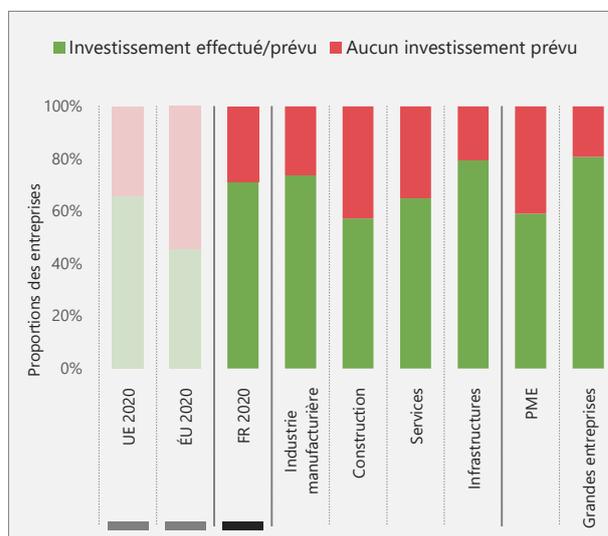
Près des trois quarts des entreprises (72 %) déclarent avoir déjà investi ou prévu de le faire pour lutter contre les incidences des changements climatiques. Ce pourcentage s'inscrit dans la moyenne de l'UE (67 %).

Les entreprises du secteur de la construction sont moins susceptibles d'avoir déjà investi ou prévu d'investir pour lutter contre les effets des changements climatiques (57 %) que les entreprises des secteurs manufacturier et des infrastructures (respectivement 75 % et 80 %). Par rapport aux grandes entreprises, les PME ont moins souvent investi ou prévu d'investir pour lutter contre les changements climatiques (respectivement 81 % et 59 %).

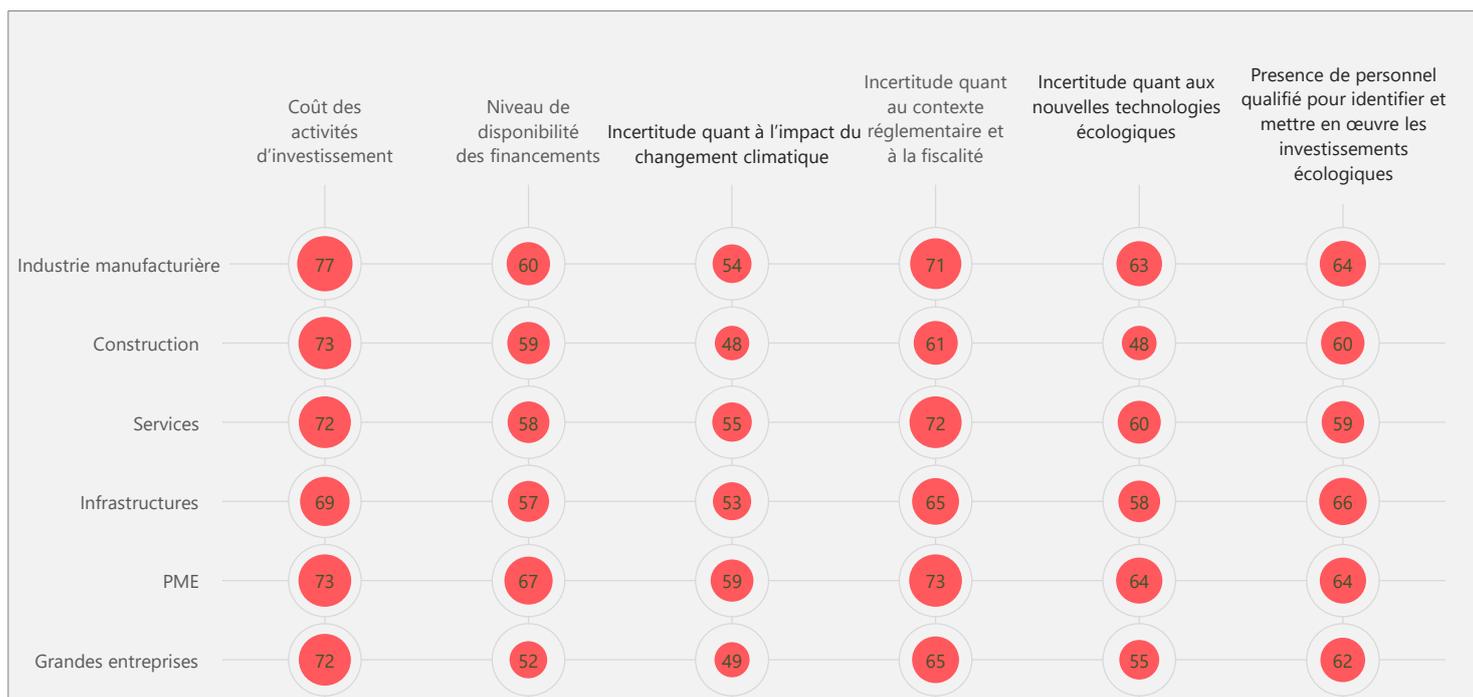
Sur les six freins à l'investissement dans l'action climatique cités dans l'enquête, la proportion d'entreprises affectées par chacune de ces entraves varie peu d'un secteur à l'autre. Par rapport aux PME, les grandes entreprises sont moins susceptibles d'évoquer comme entrave le niveau de disponibilité des financements (respectivement 67 % et 52 %).

Q. En ce qui concerne les investissements visant à remédier aux effets des phénomènes météorologiques et à réduire les émissions de carbone, lesquels des éléments suivants s'appliquent-ils ?

Échantillon : toutes les entreprises (sauf celles qui ne savent pas ou ont refusé de répondre).



ENTRAVES À L'INVESTISSEMENT DANS DES ACTIVITÉS VISANT À LUTTER CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES PAR SECTEUR ET PAR CATÉGORIE D'ENTREPRISES



Q. Dans quelle mesure les éléments suivants constituent-ils des obstacles à l'investissement dans des activités visant à remédier aux effets des phénomènes météorologiques et à réduire les émissions de carbone ? Est-ce un obstacle majeur, un obstacle mineur ou ce n'est pas du tout un obstacle ?

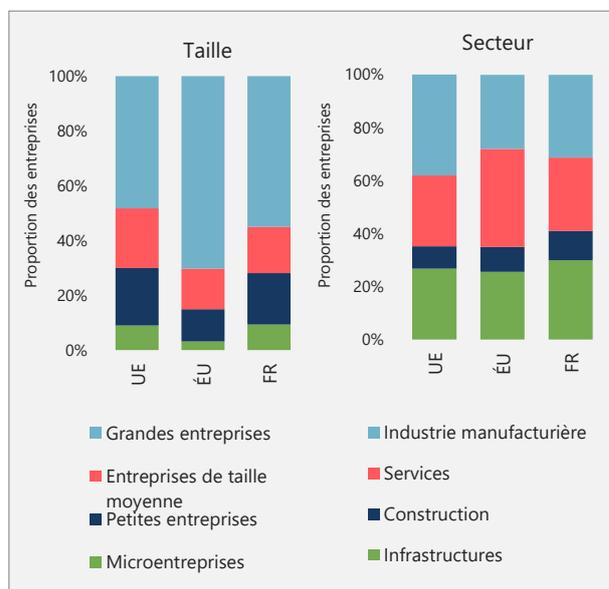
Échantillon : toutes les entreprises (les données ne font pas apparaître celles qui ont indiqué que ces éléments ne représentaient pas du tout un obstacle, ne savent pas ou ont refusé de répondre).

Profil des entreprises

CONTRIBUTION À LA VALEUR AJOUTÉE

Les grandes entreprises (de 250 employés ou plus) représentent 55 % de la valeur ajoutée en France, soit un résultat supérieur à la moyenne de l'UE (48 %).

Les contributions sectorielles à la valeur ajoutée sont dans l'ensemble similaires, les secteurs manufacturier, des services et des infrastructures en représentant respectivement 31 %, 28 % et 30 %.

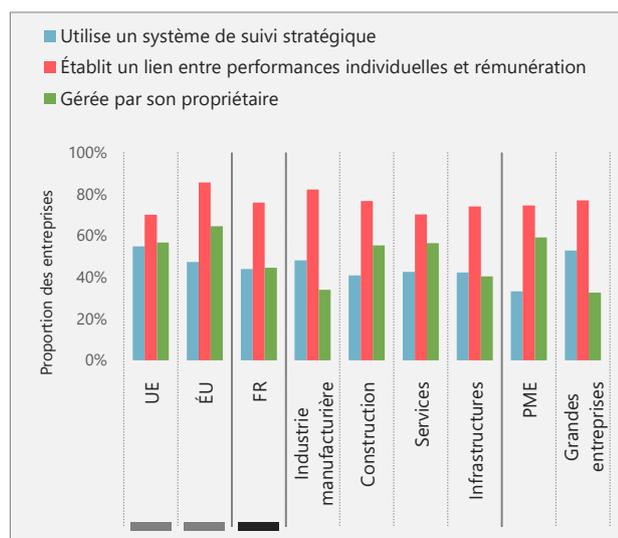


Les graphiques illustrent la contribution relative à la valeur ajoutée des entreprises appartenant à une catégorie et (ou) un secteur particulier de la population d'entreprises prise en considération, c'est-à-dire toutes les entreprises d'au moins 5 employés actives dans les secteurs couverts par l'enquête.

Microentreprises : 5 à 9 employés ; petites entreprises : 10 à 49 employés ; entreprises de taille moyenne : 50 à 249 employés ; grandes entreprises : 250 employés et plus.

Échantillon : toutes les entreprises.

GESTION DE L'ENTREPRISE



Les entreprises françaises obtiennent des résultats au dessus de la moyenne européenne en ce qui concerne deux mesures clés des pratiques de gestion. Trois quarts des entreprises (76 %) basent au moins une partie de leur rémunération sur les performances individuelles, dépassant ainsi la moyenne de l'UE (70 %). La proportion d'entreprises gérées par leur propriétaire (45 %) est également inférieure à la moyenne de l'UE (57 %).

Cependant, moins de la moitié des entreprises françaises (44 %) utilisent un système de suivi stratégique des activités, ce qui est inférieur à la moyenne de l'UE (55 %).

Au niveau de la gestion, il existe des disparités selon les secteurs et tailles d'entreprises. Par exemple, les grandes entreprises sont plus susceptibles que les PME d'utiliser un système de suivi stratégique (53 % contre 33 %). Par rapport aux entreprises manufacturières, celles des secteurs de la construction et des services sont plus souvent gérées par leur propriétaire (respectivement 34 %, 55 % et 56 %).

Q. Votre entreprise a) s'appuie-t-elle sur un système stratégique formalisé de suivi de l'activité (qui mesure les résultats actuels de l'entreprise à l'aune d'une série de grands indicateurs de résultat stratégiques) et b) établit-elle un lien entre la performance individuelle et la rémunération ?

Q. Le PDG ou le chef de votre entreprise détient-il ou contrôle-t-il l'entreprise ou celle-ci est-elle détenue ou contrôlée par un membre de sa famille ?

Échantillon : toutes les entreprises (sauf celles qui ne savent pas ou ont refusé de répondre).

Enquête EIBIS 2020 – Détails techniques spécifiques au pays

INTERVALLES DE TOLÉRANCE APPLICABLES AUX POURCENTAGES SE SITUANT AU NIVEAU INDIQUÉ OU S'EN RAPPROCHANT

Les données finales sont calculées en fonction d'un échantillon et non pour l'ensemble de la population d'entreprises en France, de sorte que les pourcentages obtenus sont soumis aux intervalles de tolérance de l'échantillonnage. Ces derniers varient en fonction de la taille de l'échantillon et du pourcentage concerné.

	UE	ÉU	FR	Industrie manufacturière	Construction	Services	Infrastructures	PME	Grandes entreprises	UE comparée à FR	Industrie manufacturière comparée au secteur de la construction	PME comparées aux grandes entreprises
	(12 672)	(800)	(601)	(177)	(139)	(145)	(135)	(509)	(92)	(11971 contre 601)	(139 contre 177)	(509 contre 92)
10 % ou 90 %	1,1 %	3,5 %	3,1 %	5,3 %	6,2 %	6,3 %	6,3 %	2,4 %	5,3 %	3,3 %	8,1 %	5,8 %
30 % ou 70 %	1,7 %	5,3 %	4,8 %	8,1 %	9,5 %	9,6 %	9,6 %	3,6 %	8,2 %	5,1 %	12,4 %	8,9 %
50 %	1,9 %	5,8 %	5,2 %	8,8 %	10,4 %	10,5 %	10,5 %	3,9 %	8,9 %	5,5 %	13,6 %	9,7 %

GLOSSAIRE

Investissement	Il est considéré qu'une entreprise a investi si elle a dépensé plus de 500 EUR par employé pour des activités d'investissement dans l'intention de maintenir ou d'accroître ses recettes futures.
Cycle d'investissement	Déterminé en se basant sur les investissements attendus pendant l'exercice financier en cours par rapport à ceux du dernier exercice, ainsi que sur le pourcentage d'entreprises dont les investissements sont supérieurs à 500 EUR par employé.
Industrie manufacturière	Selon la nomenclature statistique des activités économiques dans l'UE (NACE), les entreprises du groupe C (industrie manufacturière).
Secteur de la construction	Selon la nomenclature statistique des activités économiques dans l'UE (NACE), les entreprises du groupe F (construction).
Secteur des services	Selon la nomenclature statistique des activités économiques dans l'UE (NACE), les entreprises du groupe G (commerce de gros et de détail) et du groupe I (hébergement et restauration).
Secteur des infrastructures	Selon la nomenclature statistique des activités économiques dans l'UE (NACE), les entreprises des groupes D et E (services collectifs), du groupe H (transports et entreposage) et du groupe J (information et communication).
PME	Entreprises comptant entre 5 et 249 employés.
Grandes entreprises	Entreprises comptant au moins 250 employés.
Enquête EIBIS 2019	La précédente vague de l'enquête de la BEI sur l'investissement, dont les entretiens ont été menés d'avril à juillet 2019.
Enquête EIBIS 2020	L'actuelle vague de l'enquête de la BEI sur l'investissement, dont les entretiens ont été menés de mai à août 2020.

Remarque : l'enquête EIBIS 2020 mentionne indifféremment « l'exercice écoulé », le « dernier exercice financier » ou « 2019 ». Toutes ces désignations font référence aux résultats recueillis lors de l'enquête EIBIS 2020, la question posée renvoyant au dernier exercice financier et la majeure partie de cet exercice portant sur 2019 lorsqu'il ne coïncide pas avec l'année civile 2019.

Enquête EIBIS 2020 – Détails techniques spécifiques au pays

La présente synthèse par pays présente une sélection des résultats basés sur des entretiens téléphoniques menés de mai à août 2020 auprès de 6011 entreprises situées en France.

TAILLE DES ÉCHANTILLONS DE SONDAGE (* Graphiques regroupant plusieurs échantillons – en raison de l'espace limité, seul l'échantillon le plus petit est montré)

Définition de l'échantillon et référence des pages	UE 2019-2020	ÉU 2019-2020	FR 2019-2020	Industrie manufacturière	Construction	Services	Infrastructures	PME	Grandes entreprises
Toutes les entreprises, p. 3, p. 4, p. 6, p. 10, p.11, p. 13, p. 15, p. 16, p. 17, p. 18, p. 19, p. 20.	11971/12071	800/803	601/602	177	139	145	135	509	92
Toutes les entreprises (sauf celles qui ne savent pas ou ont refusé de répondre), p. 2.	11634/11417	748/711	586/544	172	139	139	131	498	88
Toutes les entreprises dotées de plans d'investissement pour l'exercice financier en cours (sauf celles qui ne savent pas ou ont refusé de répondre), p. 3 (partie inférieure), p. 4 (partie supérieure).	9 606 / n. d.	643 / n. d.	482 / n. d.	148	111	105	115	395	87
Toutes les entreprises qui ont investi au cours du dernier exercice financier (sauf celles qui ne savent pas ou ont refusé de répondre), p. 5 (partie supérieure).	10138/9716	682/624	517/413	155	122	123	113	433	84
Toutes les entreprises qui ont investi au cours du dernier exercice financier (sauf celles qui ne savent pas ou ont refusé de répondre), p. 5 (partie inférieure).	9874/9506	683/620	453/392	139	99	106	106	388	65
Toutes les entreprises (sauf celles qui n'existaient pas il y a trois ans), p. 6.	11949/12042	799/802	599/599	177	138	144	135	507	92
Toutes les entreprises (sauf celles qui ne savent pas ou ont refusé de répondre), p. 7 (partie supérieure).	11727/11757	787/775	589/592	174	137	141	132	499	90
Toutes les entreprises (sauf celles qui ne savent pas ou ont refusé de répondre), p. 7 (partie inférieure).	11608/0	780/0	587/0	173	136	141	132	497	90
Toutes les entreprises (sauf celles qui ne savent pas ou ont refusé de répondre), p. 8 (partie supérieure).	11720/11770	769/772	600/593	177	139	145	134	509	91
Toutes les entreprises (sauf celles qui ne savent pas ou ont refusé de répondre), p. 8 (partie inférieure).	9039/8380	600/516	437/332	135	96	102	102	374	63
Toutes les entreprises (sauf celles qui ne savent pas ou ont refusé de répondre), p. 9.	11938/11937	799/800	598/595	177	138	145	134	506	92
Toutes les entreprises qui ont investi au cours du dernier exercice financier (sauf celles qui ne savent pas ou ont refusé de répondre), p. 12.	9255/9008	648/587	436/355	122	108	104	98	382	54
Toutes les entreprises qui ont eu recours à des financements externes au cours du dernier exercice financier (sauf celles qui ne savent pas ou ont refusé de répondre), p. 12.	4354/4369	314/252	273/217	87	66	54	63	231	42
Toutes les entreprises (sauf celles qui ne savent pas ou ont refusé de répondre), p. 13.	10711/10490	637/605	555/507	163	130	133	126	468	87
Toutes les entreprises qui ont eu recours à des financements externes au cours du dernier exercice financier (sauf celles qui ne savent pas ou ont refusé de répondre), p. 14*.	4310/4292	314/245	274/214	87	67	54	63	232	42
Toutes les entreprises (sauf celles qui ne savent pas ou ont refusé de répondre), p. 18.	11 898 / n. d.	794 / n. d.	599 / n. d.	176	139	144	135	507	92
Toutes les entreprises (sauf celles qui ne savent pas ou ont refusé de répondre), p. 19.	11 739 / n. d.	772 / n. d.	581 / n. d.	170	134	141	131	490	91
Toutes les entreprises (sauf celles qui ne savent pas ou ont refusé de répondre), p. 20.	11740/11627	777/762	593/568	174	137	143	133	503	90



**Banque
européenne
d'investissement**

La banque de l'UE

Département Analyses économiques

✉ economics@eib.org
www.eib.org/economics

Bureau d'information

☎ +352 4379-22000
✉ info@eib.org

Banque européenne d'investissement

98-100, boulevard Konrad Adenauer
L-2950 Luxembourg
☎ +352 4379-1
www.eib.org

🐦 twitter.com/EIB

📘 facebook.com/EuropeanInvestmentBank

📺 youtube.com/EIBtheEUBank

© Banque européenne d'investissement, 11/2020

print: ISBN 978-92-861-4809-5
PDF: ISBN 978-92-861-4810-1

France

Synthèse par pays

ENQUÊTE BEI SUR L'INVESTISSEMENT

2020